

ISLAM

Revue Semestrielle:
Juillet - Décembre 2020 / Numéro: 34

magazine

ALPINOLUK

Une revue religieuse, littéraire et sociale

**UNE
PROVISION
LICITE**

Éditorial

« O gens! De ce qui existe sur la terre, mangez le licite et le pur; ne suivez point les pas du Diable car il est vraiment pour vous, un ennemi déclaré. »

(Saint Coran Sourate Al Baqarah 2, verset 168).

Chers Lecteurs,

Voilà qu'une nouvelle année se présente à nos portes et comme chaque année c'est pour tout un chacun l'occasion des bonnes résolutions. Aussi puisque nous avons vécu une année qui a marqué l'histoire avec cette pandémie qui a touché le monde entier, pandémie qui à n'en pas douter relève en partie de la punition divine face à l'avidité de l'humanité, le moment est venu de s'interroger sur notre comportement par rapport aux bienfaits que notre exalté Seigneur et Maître nous a octroyés et en premier lieu nos provisions et leur utilisation qu'on en fait. C'est pour cela que nous inaugurons cette année avec ce numéro intitulé «Une bouchée sublime l'homme et une autre le tue».

Notre Seigneur a donné sa provision à tout ce qui existe dans l'Univers mais l'être humain doit œuvrer pour se la procurer. Là où la rébellion et le péché restreignent la provision, le repentir et le maintien des relations familiales renforcent l'élargissement de la subsistance. La provision pouvant être licite ou illicite voilà pourquoi nous devons mettre à profit la subsistance licite qui est en notre possession.

De plus une des conditions de la foi consiste à faire un don d'une partie de ses provisions. L'un des beaux noms de notre Seigneur est Al Razzaq, Celui qui crée et donne la subsistance, qui peut être matérielle comme spirituelle, des corps et des âmes.

L'homme passe ses jours et ses nuits à acquérir sa subsistance matérielle, mais d'une façon étrange il ne considère pas nécessaire de faire des efforts, ou il les retarde pour accroître sa subsistance spirituelle. Ce faisant il privilégie la poursuite de l'éphémère temporel et néglige l'éternel alors qu'il n'est en fait qu'un corps fait de terre et qui retournera à la terre.

La différence entre une bouchée magnifiante et une bouchée meurtrière relève tout d'abord d'une fatwa (sentence religieuse), puis de la taqwa (piété).

C'est pour cette raison qu'il faut prendre le halal, la propreté et la simplicité comme règle dans son travail, de son travail à ses provisions et enfin de sa bouchée à la digestion.

Puisque la nouvelle année commence et que d'ici le prochain numéro de notre revue trois mois sacrés se seront écoulés mettons à profit cette période bénie pendant laquelle la nourriture spirituelle pleuvra à profusion pour faire le plein de provisions pour votre voyage vers l'éternité.

Nous prions notre Seigneur en votre nom et le nôtre de nous guider et aider à rassembler de bonnes choses pour notre vie éternelle. Avec ces prières, nous vous confions à Allah.

Que la Paix soit sur vous.

Musa BELFORT

musabelfort@magazine-islam.com

Sommaire

Islam Magazine : Une revue semestrielle

Copyright 2020

N° ISSN : 2148-5992

N° 34 JUILLET - DÉCEMBRE 2020

Islam Magazine est publié par

ALTINOLUK publishing Co.

Directeur de la publication:

Taha Abdurrahman ÖZBEY

Directeur de la rédaction:

Musa BELFORT

Éditeur:

Mohamed ROUSSEL

Comité de rédaction:

Muhammed CİTAK

Mohamed PAGNA

Adem DERELİ

Abdoul MALIKI

Seydounour COULİBALY

Conception:

İlhan BAŞTAŞ

**Bureaux Locaux pour la
Distribution et l'abonnement:**

BURKINA FASO

Secteur N°17, Porte 634

Boulevard Pang-soaba 01 BP 6238

Ouagadougou 01 / Burkina Faso

Tel : +226 50 43 05 98 Fax: +226 50 43 05 99

Cel : +226 78 51 77 77 info@fosapa.org

CAMEROUN

Ihsan Foundation

M020000032818

Nom ou Raison Sociale :

Ousmanou MOUHAMAN

P.BOX: 6904 / YAOUNDE

Tel : 00237/99351098

SÉNÉGAL

Yoof, Cite Mame Rane Villa No : 21

Dakar / SENEGAL BP :29747 CP : 14522

Tel : 00221338208419 O.H.D.A.S

FRANCE

Association Terre de Paix :

Résidence l'Île du Moulin 16, av. Pierre

Mendès-France 67300 Schiltigheim / FRANCE

Tel : + 33 3 88 79 49 08

Siège Social:

İkitelli Organize Sanayi Bölgesi Mahallesi

Atatürk Bulvarı Haseyad 1. Kısım No: 60/3-C

Başakşehir - İstanbul / Turquie

Tel: +90 212 671 07 00 (pbx)

Fax: +90 212 671 07 48

Edité par la Maison d'édition ERKAM

Tel: +90 212 671 07 07

Novembre 2020

www.magazine-islam.com

info@magazine-islam.com

04 LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET SANITAIRE
Osman Nuri Topbaş

13 LES DEVOIRS DU SERVITEUR: UNE BOUCHÉE
HALAL, LE MUTISME, LA PATIENCE
Mahmud Sâmi Ramazanoğlu Ç

14 LA CONNAISSANCE ET L'AMOUR
VIENNENT DE PROVISIONS LICITES
Prof. Dr. Süleyman Derin

18 LA PROTECTION ET LA PERFECTION
DE LA PERSONNALITÉ : LA SENSIBILITÉ
POUR LES BOUCHÉES LICITES
Dr. Adem Ergül

22 DES RESSOURCES PURES, UN ACTE
VERTUEUX, UNE BELLE VIE
Dr. Ömer Çelik

25 DES BOUCHÉES SUBLIMENT L'HOMME ET
D'AUTRES LE TUENT
Mehmet Lütfi Arslan

30 LA LIMITE DU "HALAL" ET LA PROTECTION
CONTRE LE "HARAM"
Doç. Dr. Soner Duman

34 UNE BOUCHÉE ILLICITE EMPÊCHE LE
VERSEMENT DE LARMES
Sâdik Dâna

36 L'INTERVENTION GÉNÉTIQUE EST UN
COMBAT CONTRE LA CRÉATION
Rmazan Maden

41 LA FOLIE DE LA CONSOMMATION LE GASPILLAGE
Prof. Dr. Hasan Kâmil Yılmaz

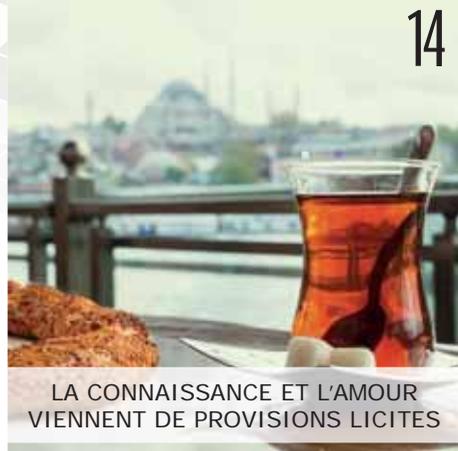
46 PAROLES DE SAGESSE EXTRAITES DU MATHNAWI
MAWLANA JALAL EDDINE RUMI
Muhammed Roussel

04



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET SANITAIRE

14



LA CONNAISSANCE ET L'AMOUR
VIENNENT DE PROVISIONS LICITES

18



LA PROTECTION ET LA PERFECTION
DE LA PERSONNALITÉ : LA SENSIBILITÉ
POUR LES BOUCHÉES LICITES

25



DES BOUCHÉES SUBLIMENT L'HOMME ET
D'AUTRES LE TUENT

30



LA LIMITE DU "HALAL" ET LA PROTECTION
CONTRE LE "HARAM"

41



LA FOLIE DE LA CONSOMMATION LE
GASPILLAGE



Depuis le jardin des cœurs

Osman Nuri Topbaş

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET SANITAIRE



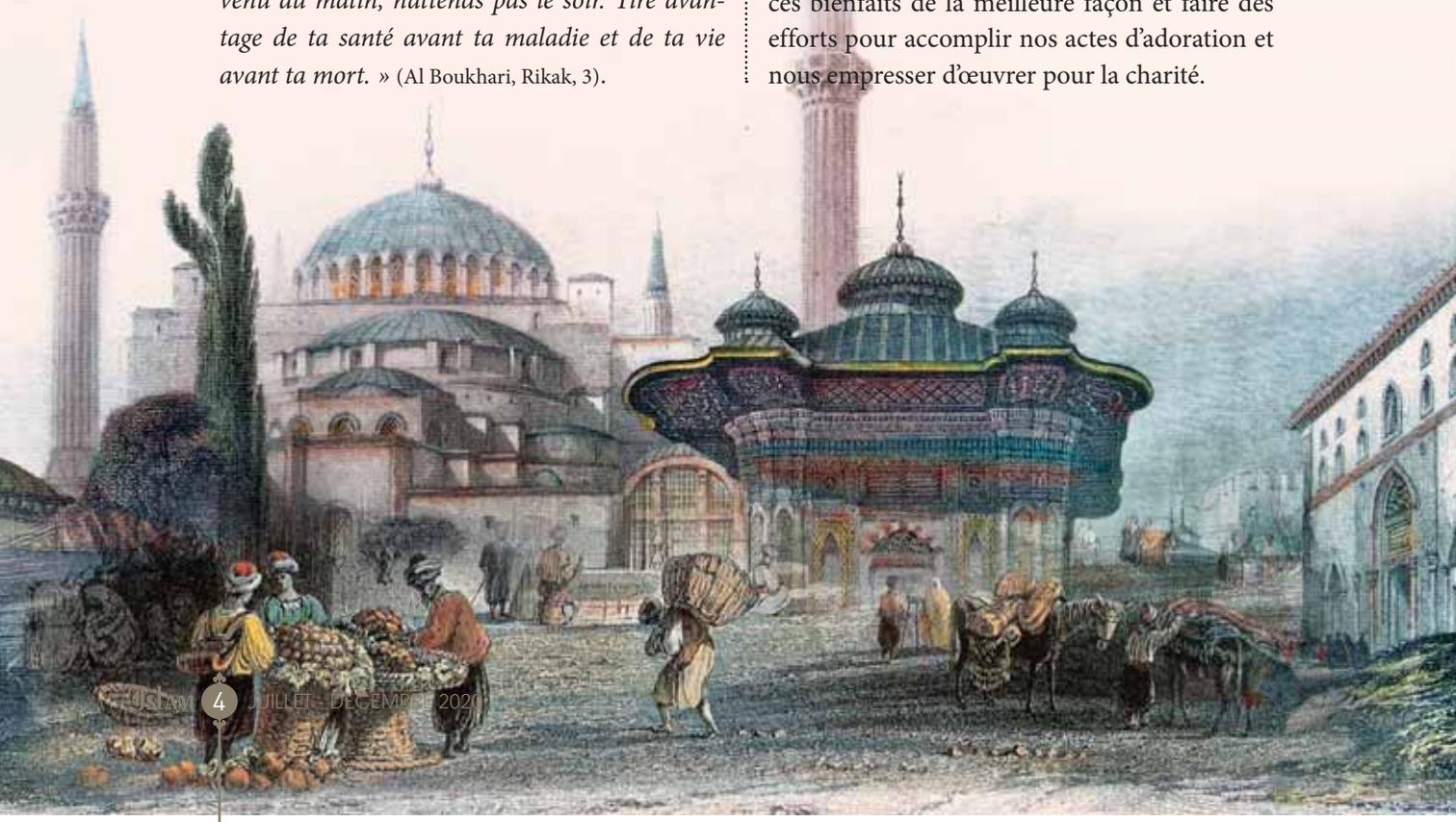
Comme le Messager d'Allah ﷺ l'a déclaré dans le récit ci-dessous, l'être humain ne considère pas à sa juste valeur la santé qui constitue pourtant une des plus grandes bénédictions divines qui lui est octroyé :

« *Il est deux bienfaits que beaucoup de gens n'apprécient pas à leur juste valeur : la santé et le temps libre.* » (Al Boukhari, Rikak, 1).

À travers cette parole notre Prophète ﷺ souligne la négligence universelle sur le sujet et nous avertit donc, nous sa communauté, de ne pas prendre le risque d'aboutir au regret qui résulte de la perte de ces deux grands bienfaits.

Ibn Omar ؓ a rapporté: « *Lorsque tu parviens au soir, n'attends pas le lendemain, et parvenu au matin, n'attends pas le soir. Tire avantage de ta santé avant ta maladie et de ta vie avant ta mort.* » (Al Boukhari, Rikak, 3).

Notre corps est un dépôt qui nous a été confié par Allah ﷻ. De ce fait notre Omnipotent Créateur a un droit sur nous. Car il n'est possible de mener une vie de servitude acceptable qu'avec un corps sain en termes matériels et spirituels. Et en fin de compte un corps sain permet d'accomplir les actes cultuels avec plus de sérénité. En effet, est-il possible d'effectuer une des prières paisibles et jeûner sans être en bonne santé? De nombreux actes d'adorations et de services qui rapprochent le serviteur au Créateur ﷻ ne peuvent être accomplis qu'avec la bénédiction de la santé. Lorsque la santé se détériore, les adorations et les services perdent de leurs consistances. À cet égard, lorsque nous en avons l'occasion et que notre santé le permet, nous devons exprimer la gratitude pour ces bienfaits de la meilleure façon et faire des efforts pour accomplir nos actes d'adoration et nous empresser d'œuvrer pour la charité.





Comme toutes les bénédictions, la santé ne peut être sauvée du gaspillage si les ordres divins ne sont pas suivis. La détérioration de la santé par le tabagisme et divers autres produits spiritueux illicites, qu'on juge de nos jours banals, voire inoffensifs, est une des plus terribles formes de gaspillage de ce bienfait. Par ailleurs il faut bien souligner que le devoir essentiel de protéger et ne pas gaspiller ce bienfait qu'est la santé, guidé en cela par sa raison et les commandements divins, ne se limite pas à l'alimentation mais s'étend aussi à l'exposition au refroidissement ou à la chaleur ainsi qu'à l'imprudence qui provoque entre autres les accidents de la route.

Notre sublime religion, l'Islam, nous a montré de nombreuses façons de prendre des mesures matérielles et spirituelles pour protéger notre santé. Il nous a ordonné d'être modéré en nous alimentant, de ne pas pénétrer dans un lieu où il y a une maladie infectieuse et de ne pas en sortir si on y est déjà. Il nous indique aussi avec de nombreux ordres et recommandations similaires les principes de base de la médecine préventive. En plus de ces mesures matérielles, il nous a conseillé de recourir à des précautions spirituelles telles que l'aumône et les dons pour Allah pour ainsi trouver le salut des troubles et malheurs de la vie.

Le Messager d'Allah ﷺ dit en ce qui concerne les précautions spirituelles qui protègent la santé : « *Tout organe de l'homme nécessite pour lui-même une aumône à chaque jour nouveau. C'est pour cela que toutes les implorations, toutes les louanges, toutes les glo-*

rifications du Seigneur sont une aumône. De même pour celui qui prescrit le bien et proscrit le mal. Quant à celui qui accomplit deux unités de prière à l'aube, elle sera équitable à tout cela. » (Muslim, Musafirin, 13, 720 ; Voir aussi Al Boukhari, Sulh, 11 ; Muslim, Zakat, 16, 1009).

Le fait d'être en bonne santé est une grande bénédiction qui requiert d'être reconnaissant envers Allah ﷻ. On peut aussi bien exprimer notre gratitude sur le plan matériel en donnant des aumônes que sur le plan spirituel par des invocations, des actes d'adoration et toutes sortes d'actions considérées elles aussi comme étant une aumône telles que services entrepris pour accéder à la satisfaction divine.

Grâce à leurs hautes vertus, les Compagnons ﷺ, qui sont pour nous la génération exemplaire firent l'effort d'utiliser avec conscience les bienfaits qu'Allah leur avait octroyés pour en faire un capital dans la vie de l'au-delà (Sourate At-Tawba, 100). Quant à Allah ﷻ, face à leur persévérance et à leur excitation, Il ﷻ bénit leurs efforts. La surconsommation, la voracité, le luxe et l'étalage sont des maladies implacables de nos jours et représentent un mode de vie que les Compagnons ne connurent pas car ils vivaient constamment avec la conscience que « *La tombe sera demain l'hôte des âmes* ».

D'autre part il est évident que le corps, qui nous été confié pour une durée déterminée, sera exposé à diverses faiblesses et maladies si ses besoins nutritionnels sont insuffisants, que ce soit par nécessité ou par avarice. Toutefois à l'inverse le fait de s'alimenter excessivement


« Ne nourris pas exagérément ton corps en le suralimentant ! Car, en fin de compte, il sera l'objet d'un sacrifice qui sera enterré. Concentre-toi à remplir ton cœur de sources bénéfiques car c'est lui qui ira au Suprême et c'est lui qui sera honoré. Octroie peu de miel et d'aliments gras à ton corps. Car, celui qui nourrit trop sa chair, tombe dans les désirs charnels et finit dans un état infâme ».

conduira également au même résultat. Cela indépendamment du fait que les nourritures soient licites ou illicites, bien qu'une alimentation illicite risque de détériorer la santé matérielle et spirituelle.

La sensibilité des individus sur la question alimentaire est proportionnelle à leur niveau spirituel.

Par exemple, là où selon la "Charia" se gaver de nourriture est synonyme de gaspillage, pour les *Tarîqa*¹, manger à satiété est synonyme de gaspillage.

Selon la « *Hakîka* »², le gaspillage se matérialise par le fait de manger en quantité suffisante mais toutefois en ignorant la présence d'Allah U.

Tandis que dans la "*Marîfa*"³, s'alimenter sans méditer sur les manifestations divines qu'Allah a exposées sur ces bienfaits octroyés se traduit également par le gaspillage.

Cette conversation entre par Khidir U et Abdul Khaliq Ghajadwani Ç, lors de sa visite est exemplaire car elle expose l'apogée de la sensibilité spirituelle à propos de l'alimentation :

Khidir U ne toucha pas au repas qui avait été préparé et se retira de la table. Surpris par la situation Abdul Khaliq Ghajadwani Ç lui demanda :

« Ces bouchées sont licites. Pourquoi vous en abstenez-vous donc ? ».

Khidir U répondit :

« Effectivement ces mets sont licites mais elles ont été cuisinées avec colère et insouciance ».

1. Ordre religieux soufi (mysticisme islamique).
2. Ce terme se réfère, dans le mysticisme islamique, aux réalités se trouvant en dehors des choses apparentes, telles que les secrets divins et Ses manifestations.
3. Ce terme désigne une connaissance directement acquise par expérience spirituelle en ce qui concerne Allah U, Ses attributs, Ses manifestations et Ses noms.



Par conséquent, comme on le voit au-delà de la licéité des aliments, l'état d'esprit du cuisiner influence également sur la spiritualité des actes d'adoration, le comportement et les agissements de la personne. Cela révèle l'importance de notre attitude alimentaire.

De nos jours, les dégâts des aliments pouvant nuire à notre état spirituel sont généralement négligés. De plus ces aliments, dont on ne sait pas comment ils ont été cuisinés, sont vendus ouvertement, sous diverses formes et odeurs au vu et au su de personnes démunies. Tout cela ne prend pas en compte la dégradation qu'ils peuvent entraîner à notre spiritualité.

La bouchée licite a une place vitale pour la purification du cœur.

Abd al Qadir al-Jilani Ç dit :

« La bouchée illicite tue le cœur, et la bouchée licite, le revivifie. Nombreuses sont les bouchées qui te préoccupent avec ce bas-monde, et nombreuses d'autres te font penser à l'au-delà. Et enfin nombreuses sont les bouchées qui te rendent désireux d'Allah U ».

Mawlânâ Ç, à travers ces sages paroles, révèle que nous devons prêter attention à la condition spirituelle ainsi qu'à la condition matérielle des aliments consommés :

« Hier les quelques bouchées douteuses qui ont atteint mon estomac ont par la suite, bloquées le chemin de l'inspiration ».

Il rapporte également :

« Ne nourris pas exagérément ton corps en le suralimentant ! Car, en fin de compte, il sera l'objet d'un sacrifice qui sera enterré. Concentre-toi à remplir ton cœur de sources bénéfiques car c'est lui qui ira au Suprême et c'est lui qui sera honoré. Octroie peu de miel et d'aliments gras à ton corps. Car, celui qui nourrit trop sa chair, tombe dans les désirs charnels et finit dans un état infâme ».

Se comporter avec prodigalité dans un sujet aussi sensible est bien sûr incompatible avec la personnalité exemplaire que doit être celle du croyant. Les pieux prédécesseurs exprimèrent l'importance d'éviter le gaspillage alimentaire pour mener une vie saine, tant sur le plan matériel que spirituel. Ils disaient qu'Allah ﷻ avait rassemblé toute la science médicale dans un demi-verset, qui est le suivant :

« **Mangez et buvez mais ne commettez pas d'excès !** »⁴ [Tafsir Ibn Khatir, II, 219]

Ce récit prophétique définit les limites légitimes pour que l'homme réponde à ses besoins :

« Mangez, buvez, couvrez-vous et dépensez en aumône sans pour autant tomber dans le gaspillage ni l'orgueil. » [Boukhari, Libas, 1]

4. Al-A'raf, 7 : 31.

Il est également rapporté dans un autre Hadith :

« Consommer tout ce que tu désires est sans doute une forme de gaspillage ! » [Ibn Majah, Et'ime, 51]

Cet état, défini par « voracité ou glotonnerie » dans la société est également rejeté par notre religion. Il démontre aussi que la possession de biens et d'opportunités ne rend pas légitime la consommation abusive.

Ainsi, Omar ؓ demanda à Jabir ؓ lorsqu'il le rencontra avec un morceau de viande dans sa main : « Qu'est-ce que c'est ? ».

Jabir ؓ répondit : « C'est un morceau de viande que j'ai désiré acheter ».

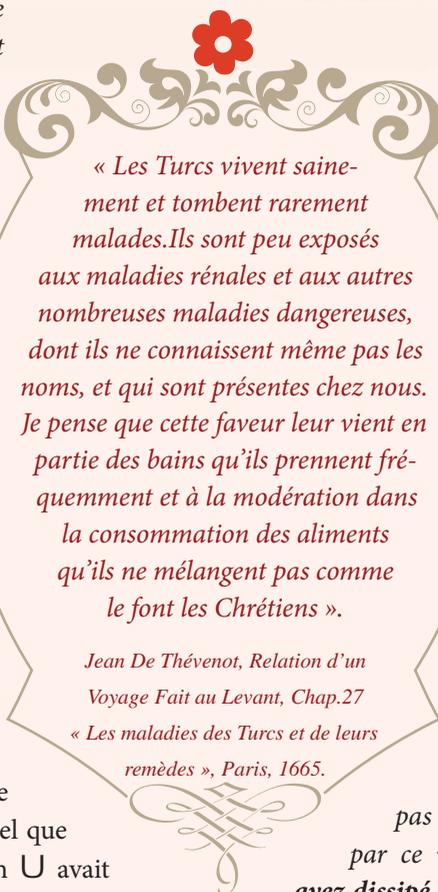
Pour donner suite à cette réponse, Omar ؓ l'avertit en ces termes :

« Achètes-tu tout ce que tu désires ? Ne crains-tu pas d'être parmi les gens concernés par ce verset coranique : « ... vous avez dissipé vos [biens] excellents et vous en avez joui pleinement durant votre vie sur terre ... »⁵ ? ». [Ibn Hanbal, Zuhd, p. 124]

Notre bien-aimé Prophète ﷺ a également résumé parfaitement les mesures à respecter dans la consommation des aliments ainsi que sa grande influence sur la santé :

« Nulle personne n'a rempli un récipient plus dangereux que son estomac. Tandis que quelques bouchées suffisent à l'homme de survivre. Mais cependant, s'il ne peut se contenter de cela, qu'il

5. Al-Ahkâf, 46 : 20.



réserve un tiers de son estomac pour les aliments, un autre tiers pour les boissons et le dernier tiers pour la respiration ! » [Tirmidhi, Zuhd, 47]

Cet événement vécu pendant l'Âge d'Or de l'Islam⁶ exprime merveilleusement la bénédiction de la conformité aux principes prophétiques en ce qui concerne l'alimentation :

Le patriarche d'Alexandrie envoya de nombreux cadeaux et un médecin à notre bien-aimé Prophète Muhammad ﷺ qui lui dit :

« Tu peux retourner vers ta famille. Car nous sommes une tribu qui ne mange que lorsqu'elle a faim. Et quand nous mangeons, nous ne mangeons pas jusqu'à satiété. » [Halabi, *Însânu'l-Uyûn*, III, 299]

En effet, ces déclarations prophétiques contiennent la prescription médicale de nombreuses maladies causées par les folies du gaspillage et d'une consommation excessive, dépendant de notre siècle.

Omar ؓ fait ces recommandations suivantes à cet égard :

« Evitez de remplir excessivement vos estomacs d'aliments et de boissons. Car cela détériore le corps, cause les maladies et rend la personne paresseuse contre la prière. Mais suivez plutôt le juste milieu ! Car un tel comportement sera plus bénéfique pour le corps et répulsif contre le gaspillage. » [Ali al-Muttaqî, *Kenz*, XV, 433/41713]

Jean de Thévenot, un voyageur Français, déclare dans son guide de voyage publié à Paris en 1665, les propos suivants faisant référence à la sobriété exposée par nos ancêtres, qui furent la bannière de l'Islam pendant des siècles, à quel point ils ont pu créer une société saine :

6. L'Âge d'Or de l'Islam ne fut point une période de confort et de bien-être du point de vue mondain et personnel. Au contraire, les conditions de vie très difficiles et pénibles marquèrent cette ère. Mais les bénédictions telles que le Saint Coran, l'Envoyé d'Allah ﷺ et l'Islam assurèrent le bonheur et la paix de l'humanité par les recommandations alors prescrites.

« Les Turcs vivent sainement et tombent rarement malades. Ils sont peu exposés aux maladies rénales et aux autres nombreuses maladies dangereuses, dont ils ne connaissent même pas les noms, et qui sont présentes chez nous. Je pense que cette faveur leur vient en partie des bains qu'ils prennent fréquemment et à la modération dans la consommation des aliments qu'ils ne mélangent pas comme le font les Chrétiens ». ⁷

Un proverbe enseigne : « Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger ! ».

Cette devise illustre parfaitement le sujet tout en étant aussi une caractéristique importante des croyants.

Cet événement exposant la dimension de la moralité islamique à cet égard est très significatif :

Un jour, un invité, infidèle à cette époque, était venu rendre visite au Prophète ﷺ.

Notre bien-aimé Prophète ﷺ demanda alors qu'un mouton soit traité pour lui. L'invité but et finit le lait apporté. Ce même événement se répéta jusqu'à ce que l'invité but au total sept verre de lait. Le lendemain, cet invité embrassa l'Islam. Le Messager d'Allah ﷺ ordonna encore une fois de lui ramener du lait. L'invité le but.



7. Jean De Thévenot, Relation d'un Voyage Fait au Levant, Chapitre 27 « Les maladies des Turcs et de leurs remèdes », Paris, 1665.

Lorsque le Prophète ﷺ ordonna pour une deuxième fois consécutive de lui ramener du lait, l'invité ne put le terminer. À la suite de cela, le Messager d'Allah prononça ces paroles :

« Le croyant boit avec un seul intestin et l'infidèle, avec sept. » [Mousslim, Eshribâ, 186]

Allah ﷻ souhaite que nous ayons une attitude alimentaire modérée et que nous restions loin des personnes dépourvues de foi. Il nous avertit ainsi de cet état à travers ces paroles divines :

« ... Quant à ceux qui dévient, ils se contentent de profiter des biens de la vie terrestre, et de se repaître comme le font les animaux (obéissant ainsi à des instincts purement bestiaux). L'Enfer sera une demeure pour eux. »⁸

Les différents comportements susceptibles d'éroder les bénédictions des aliments sont également considérés comme relevant du gaspillage. S'apprêter à manger sans au préalable s'être lavé les mains, ne pas prononcer la formule du début du repas⁹ et se retirer de la table sans avoir remercié Allah ﷻ qui a octroyé tous ces bienfaits, ce sont toutes des attitudes synonymes d'ingratitude et de gaspillage.

Un Hadith indique ce qui suit :

« La bénédiction d'un repas se trouve dans le lavage des mains, avant et après celui-ci. » [At-Tirmidhi, Et'ime, 39]

« Si des dommages sont causés à celui qui s'endort sans au préalable laver ses mains des résidus alimentaires, qu'il ne blâme personne d'autre que lui-même ! » [Abu Dawûd, Et'ime, 53]

La minutie dont firent preuve nos ancêtres en ce qui concerne le lavage des mains avant et après le repas est vraiment admirable et digne d'éloge.

8. Muhammad, 47 : 12.

9. La Basmala qui se traduit par « Au Nom d'Allah ». En Islam on la prononce au commencement de tout acte licite.

Paul Ricaut, un écrivain du 17^{ième} siècle, qui était à l'origine un ennemi des Turcs et travaillait à l'ambassade britannique à Istanbul, admet dans une de ses œuvres la sensibilité que nos ancêtres apportèrent à la propreté en ces termes :

« Se laver les mains tant avant, qu'après les repas, sont devenus pour les Turcs si fréquents, qu'ils disent en forme de parabole, que Dieu a créé les aliments, afin de donner l'occasion aux hommes de se laver souvent les mains. »¹⁰

Par conséquent, cette conformité à la propreté en ce qui concerne l'alimentation est la cause de la bénédiction des bienfaits ainsi que la santé et la paix, tant matérielle que spirituelle.

De plus, les repas débutant avec une formule appropriée (Basmala) et s'achevant avec une louange, sont une source de guérison. Tandis que les repas qui en sont dépourvus, seront la cause d'insouciance et de détresse spirituelle.

Le Messager d'Allah ﷺ à travers cette sagesse a dit :

« Lorsqu'une personne prononce la formule contenant le nom de Dieu en entrant à son domicile et au début de chaque repas, le Diable dit à ses soldats : « Vous ne pouvez ni manger ni habiter ce lieu. » En revanche, si cette personne ne prononce pas cette formule, alors le Diable dit : « Vous avez désormais trouvé un lieu d'hébergement ». Si cette personne en question ne prononce pas cette formule avant son repas, alors le Diable s'adresse comme ceci : « Vous avez enfin trouvé non seulement un abri mais aussi de quoi manger ». » [Mousslim, Eshribâ, 103]

Aïcha C raconte ce qui suit :

Le Messager de Dieu mangeait un repas avec six de ses Compagnons. A ce moment arriva un Bédouin qui avala le repas en deux bouchées.

10. Paul Ricaut, *Histoire de l'état Présent de l'Empire Ottoman, chapitre 13* « Les cinq points nécessaires pour faire un véritable Mahométan », p. 285, Paris, 1670.

Le Messager d'Allah ﷺ dit :

« S'il avait prononcé la formule contenant le nom de Dieu, le repas vous aurait suffi ». Quand l'un de vous mange, qu'il commence par prononcer cette formule. S'il oublie de la prononcer au début, qu'il dise : « Au nom de Dieu à son début et à sa fin ». [Ibn Majah, Et'ime, 7]

Il en va de même en ce qui concerne les boissons. Ainsi, nous devons les consommer en trois traites et prononcer la formule de louange (Al Hamdoulillah) à la fin.

Le Prophète ﷺ, quant à lui, buvait l'eau et les autres boissons en trois traites, et dit sur le sujet :

« Ne buvez pas d'une seule traite à la manière des chameaux. Mais plutôt en deux ou trois traites. Prononcez la formule contenant le nom de Dieu au moment de boire et dites à la fin : « La louange est à Dieu ». » [Tirmidhî, Eshribâ, 13]

Le Messager de Dieu ﷺ a aussi interdit de souffler sur la boisson quelle qu'en soit la raison.

Un homme dit : « Que faire si je m'aperçois qu'une saleté flotte à la surface de ce récipient ? ».

Le Prophète ﷺ lui dit : « Verse cette saleté ».

À la suite de cela, l'homme dit : « Je n'étanche jamais ma soif en buvant d'une seule traite ».

Le Prophète ﷺ lui dit par la suite, tout en affirmant qu'il doit boire en trois traites :

« Alors, ne colle pas ta bouche au récipient ». [Tirmidhî, Eshribâ, 15]

Manger en aparté alors qu'il y a opportunité de le faire en communauté diminue la bénédiction du repas ; cela est donc source de gaspillage.

Le Prophète ﷺ exhorta sa communauté à prendre le repas en groupe si possible en disant :

« La miséricorde descend sur la collectivité ; tandis que l'individualisme encourt le supplice. ». [Munâwî, III, 470]

D'après Vahchi bin Harb ؓ, des compagnons vinrent voir le Prophète ﷺ et Lui dirent :

« O Messager de Dieu ! Nous mangeons mais nous restons quand même sur notre faim ».

Le Prophète ﷺ leur dit : « C'est peut-être que vous mangez en aparté ? ».

Ils répondirent : « Oui, c'est exactement comme ceci que nous faisons ».

Alors le Prophète ﷺ dit : « Mangez en communauté, prononcez la formule contenant le nom de Dieu afin que votre repas soit béni. » [Abu Dawûd, Et'ime, 14]

Le Prophète ﷺ dit à nouveau : « Quand l'un de vous laisse tomber une bouchée, qu'il la ramasse, l'essuie et la mange sans la laisser au Diable ».

Puis il ordonna par la suite de ne laisser aucun résidu alimentaire dans l'assiette en nous exhortant avec ces paroles :

« Vous ne pouvez savoir où se trouve la bénédiction du repas ». [Mousslim, Et'ime, 136]

Dans notre alimentation, notre vie quotidienne et surtout dans nos cérémonies de mariages et festins, on assiste à des gaspillages si vertigineux qu'ils sont au-dessus de tout ce que l'être humain peut imaginer. Si on estime le taux de dilapidation du pain au sein de notre communauté et qu'on le compare au taux de gaspillage des autres produits alimentaires, qu'on ne peut même pas évaluer, les chiffres obtenus sont si considérables qu'ils font pousser des hurlements semblables à ceux de l'apocalypse et du Jour de la Résurrection.

Des exagérations telles que la préparation de fêtes, festins et banquets flamboyants avec une intention orgueilleuse de démonstration, d'arrogance, de vanité et de vantardise, porter par prétention des accoutrements de marque

aux prix farfelus et autres sont tous des attitudes inconscientes à même de susciter le regret éternel dans l'au-delà. Car, sans nul doute, lors de la Balance Divine, tous ces actes commis seront désormais dévoilés et il faudra en rendre compte.

Les mariages et festins constituent un facteur prépondérant dans le renforcement des liens de fraternité. Malheureusement de nos jours, en plus des gaspillages auxquels donnent cours ces cérémonies, elles détériorent les sentiments en se résumant à des scènes d'orgueil, d'arrogance, d'esbroufe, de fanfaronnade, de jalousie et d'animosité et finissent par être synonyme de frustration et de chagrin. Ces genres de rassemblements sont très loin de mériter la miséricorde et grâce divines.

Le verset coranique nous prouve à quel point le gaspillage est le fruit d'un instinct diabolique :

« Car les prodigues sont frères des démons »¹¹

À travers ce noble Hadith, le Prophète ﷺ éveille notre conscience en nous rappelant que nous aurons sûrement à rendre compte au Jour Dernier des dons et dépôts divins dont nous aurions joui :

« Au Jour Dernier, l'homme ne sera pas laissé libre sans avoir rendu compte sur ces quatre choses :

1. *Sa vie et en quoi il l'a dépensée ;*
2. *Son savoir et comment il s'en est servi ;*
3. *Ses biens, où et comment les a-t-il acquis et dépensés ;*

11. Al-Isrâ, 17 : 27.

4. *Son corps et comment en a-t-il disposé ».* [Tirmidhi, Qiyâma, 1]

Dès lors, il est de notre intérêt d'avoir toujours présent à l'esprit que les abus d'alimentation, la mauvaise utilisation du bienfait de la santé et l'oisiveté sont des actes de gaspillage. La non-préservation des dépôts matériels et spirituels, la mauvaise exploitation et abusive de nos sens et intellect sont aussi source de gaspillage. Surtout dans l'éducation, c'est-à-dire dans l'édification de la personnalité de toute personne, le fait qu'il ne soit pas élevé dans le sens d'être le plus honorable de tous les êtres est l'un des plus gros gaspillages.

Assurément, la responsabilité cruciale des parents est d'éduquer leurs enfants à la lumière du Coran et de la Sunna, pour éviter le gâchis de leur vie spirituelle. La méticulosité des parents en matière d'éducation de leur progéniture montre également le degré de leurs liens et d'affection pour le Coran et le Prophète ﷺ.

En effet, le Prophète ﷺ a dit : *« Je vous laisse en héritage ces deux choses : le Coran et la Sunna ».*

Voici donc devant nous, une période de vacances. Nous devons donc l'évaluer correctement afin qu'elle soit, avant tout, une occasion pour nos enfants dans l'optique de les familiariser avec le Saint-Coran. Nous devons donc saisir dignement, pendant cette période qui s'offre à nous, l'occasion de compenser la déficience spirituelle négligée de nos enfants. Car le plus précieux héritage que nous puissions leur léguer est la culture coranique et prophétique.

Nous devons mobiliser et mettre en œuvre toutes nos forces et ressources, afin que nos

descendants puissent bénéficier de la moralité sublime du Prophète ﷺ, autrement dit, le vécu du Coran avec amour. Nous devons veiller à ce qu'ils ne ruinent pas leur avenir éternel au profit de leur avenir éphémère dans ce monde.

Cela dit, si nous prétendons aimer nos enfants, souhaitons les protéger contre toute calamité et ambitionnons d'être à leurs côtés au Jour Dernier, l'obligation de les éduquer dans la foi s'impose à nous.

D'ailleurs, Allah ﷻ nous cite dans Son Glorieux Livre, à quel point ces efforts seront les fruits d'un bonheur éternel :

« Quant à ceux qui croient, et qui sont suivis dans leur foi par leur progéniture, Nous accordons à celle-ci de les rejoindre, sans pour autant les frustrer de leurs actions respectives... »¹²

Les bienheureux croyants qui auront joui de cette grâce divine seront ensemble avec leurs descendants dans la vie céleste. C'est une grâce exceptionnelle dont Allah ﷻ leur fera largesse en les faisant vivre dans le même Paradis avec leurs enfants. De cette manière, les parents seront entièrement comblés de joie et de bonheur. Voilà donc, en fait l'accession à cette récompense divine passe par une génération façonnée et assimilée à la réalité coranique et à la tradition prophétique. Cela exige l'endossement de nos responsabilités vis-à-vis de nos enfants, afin qu'ils soient prémunis contre le plus désastreux gaspillage qu'est « la corruption de leur saine nature ».

Lorsque nous prenons en compte les critères de toutes les formes de gaspillage que nous avons pu évoquer tout au long de notre rédaction, et qu'ensuite, nous faisons une analyse générale de nos activités quotidiennes, nous réalisons en de bons points l'étendue du concept du gaspillage au sein de notre environnement. Les manifestations des différents gaspillages, comme les dépassements des limites, les sen-

timents d'animosité et de haine ainsi les scènes de gâchis durant nos spectacles d'esbroufe, cérémonies fastueuses et banquets, sont une réalité absolue. Nous n'avons fait ici que mentionner les points colossaux et définit les mesures à prendre, dans l'idéal que chacun retrouve et demeure sur la ligne de guidance. Toutefois, il ne faut pas omettre que les mesures spécifiées ici ne doivent pas seulement être appliquées dans les domaines que nous avons longuement abordés, mais qu'elles doivent se refléter sur tous les aspects de notre vécu quotidien. Aussi nous avons donc évité toutes formes de gaspillage et d'avarice.

Qu'Allah ﷻ dans Son Infinie Munificence nous préserve de l'immodération dans tous les aspects de notre vie et nous facilite une existence de soumission à même de mériter Son Agrément à notre égard ! Qu'Il nous fasse jouir à bon escient de tous Ses dons gracieux dont nous sommes bénéficiaires et nous permette de Lui rendre dignement grâce !

Amin !



12. At-Tûr, 21.



Mahmud Sâmi Ramazanoğlu Ç

Les Devoirs du Serviteur: Une Bouchée Halal, Le Mutisme, La Patience

LE CHER MAÎTRE MAHMUD SÂMI RAMAZANOĞLU Ç ÉCRIVIT CETTE LETTRE DESTINÉE À MUAMMER YAŞAR OLKUN Ç EN 1957. AINSI, NOUS VOUS L'EXPOSONS, À VOUS NOS CHERS LECTEURS, DANS LE BUT QU'ELLE SOIT UNE ORDONNANCE SPIRITUELLE.

A l'attention de Muammer Yaşar...

Bismillahirrahmanirrahim¹

As Salam Alaykoum² :

J'ai bien reçu votre lettre. Après l'avoir lue et comprise, je suis très satisfait de votre souhait de la recherche du salut et du droit. Qu'Allah U vous récompense de la meilleure des manières. Amin³.

Comme l'indique votre rêve à la suite des propos mentionnés dans votre écrit, le repentir est tout d'abord recommandé. C'est une réalité.

En effet, comme un Hadith prophétique le précise, celui qui continue à l'assimilation du repentir avec regret, finesse et sincérité dans le cœur quand il se trouve spirituellement devant Allah U, notamment à l'aurore, il est dit qu'Allah U le bénira par des bienfaits tant matériels que spirituels, en lui permutant son chagrin en bonheur et élargissant sa détresse demeurée étroite. Par conséquent, Allah U lui accordera tous ces bienfaits par des voies inattendues.

Mais en revanche ceux qui agissent indignement dans leurs actes cultuels et d'adoration seront affligés par le chagrin et la tristesse comme mentionné dans un autre Hadith.

Ainsi donc, l'attention que doit porter un croyant dans ses affaires mondaines ainsi qu'en matière de servitude, ce qui lui est imposé, est d'une part essentielle, et d'autre part, importante.

1. Cette formule dite « Basmala » signifie « Au Nom d'Allah » est utilisée au commencement de tout acte entrepris par un Musulman. Car à travers cette formule, le croyant se réfugie auprès de son Seigneur contre toutes les malices du démon, et cherche également la bénédiction et la grâce divine dans ces actes-là.
2. Formule destinée à Allah U dans le but qu'Il exauce les implorations effectuées.
3. Cette expression signifie « Que la paix soit sur vous ».

1- Alors, il est nécessaire de porter une grande importance à ce que nos repas soient bons et agréables. Pour cela, il faut que les bouchées soient licites et d'autre part, il faut éviter, par précaution, toutes les bouchées douteuses. Il en va de même pour les consommations fortuites.

2- Il est également important que la langue agisse avec silence pour éviter qu'elle tombe dans l'erreur. D'autre part, notamment lorsqu'une agitation fébrile se manifeste chez l'être humain, il devra vaincre cette colère. Et cela n'est possible qu'à travers le silence de la langue. Car comme mentionné dans un des Hadiths prophétiques, la langue est une principale cause de la plupart des péchés commis par l'être humain. Il en va de même pour ceux qui souhaitent obtenir le salut ; qu'ils préservent leur langue.

3- Lorsqu'un croyant se trouve, face aux difficultés mondaines, éprouvé par ses biens, ses enfants ou sa famille, il doit invoquer son Seigneur avec patience en Lui déléguant les choses, tout en se considérant imparfait. Il ne doit pas faire preuve d'ignorance dans ses adorations, notamment lors des jours honorables, tels la nuit du 15^{ème} jour de Chaabane⁴, le mois du Ramadan, en particulier ses dix derniers jours. Il doit saisir ces occasions selon sa capacité et les revivifier à travers différentes adorations afin d'en tirer pleinement profit.

Qu'Allah Y nous honore par le salut et le bonheur dans ce bas-monde et dans l'au-delà. Amine.

L'ultime invocation : « Louange à Allah, Le Maître de l'Univers ! ».

20 Rajab 1377 / SÂMÎ

4. Le 8^{ème} mois du calendrier hégirien.

LA CONNAISSANCE ET L'AMOUR VIENNENT DE PROVISIONS LICITES

..... Prof. Dr. Süleyman Derin

Un des sujets auxquels le voyageur spirituel doit prêter fortement attention est que ses gains ainsi que ses aliments soient licites. Car si les aliments sont illicites, alors les affaires du croyant ne peuvent être correctes.

Certes Allah ﷻ, à travers le verset coranique suivant ordonne à ses Prophètes de consommer licitement en premier lieu puis d'effectuer des actes vertueux :

« Ô Messagers ! Mangez de ce qui est sain (licite) et accomplissez de bonnes œuvres, car Je suis Informé de vos actes ! » [Al-Mu'minûn, 51]

Allah ﷻ, dans la plupart des versets coraniques où Il ordonne aux Musulmans de consommer des aliments licites, ajoute à la formulation le terme « طيب », se prononçant Tayyib, qui signifie bon, propre.

Selon les exégètes il y a quelques différences entre le "Hâlâl"¹ et le "Tayyib".

À propos de cet autre verset : **« Ô vous les Hommes ! Mangez de ce qui est licite et bon sur Terre et ne marchez pas sur les traces de Satan, il est pour vous un ennemi déclaré »** [Al-Baqarah (La Vache), 168]

Ismail Hakki al Bursawi fait cette exégèse :

« Le licite, autrement dit le « Hâlâl », est un produit dont Allah ﷻ autorise la consommation. Quant à ce qui est Tayyib, cela concerne un produit dont la consommation ne contient aucun doute de la présence du droit d'autrui et est seulement utilisée pour les besoins et non pour satisfaire les désirs charnels. En l'occurrence, tout

1. Toute chose acquise à travers des moyens que la loi islamique autorise est considérée Hâlâl.



ce qui est "Tayyib" est licite (Hâlal), mais tout ce qui est licite n'est pas Tayyib. »

En fait, les Soufis perçoivent au-delà des bouchées licites les "Tayyib" car consommer licitement est le premier fondement de la religiosité, tandis que consommer les choses "Tayyib" relève de la piété.

A ce propos, la vie de Mahmut Sami Ramazanoğlu Ç, un des anneaux de la chaîne d'or, est pleine de sagesse et d'exemple pour nous. Comme il fut l'héritier de la noble famille des Ramazanoğulları, Mahmut Sami Ramazanoğlu Ç hérita d'un grand patrimoine dans la ville d'Adana mais il le refusa car il était fort probable que cet héritage issu des biens des Sultans et des nobles recelât des droits d'autrui. Cette attitude est le fruit de sa sensibilité envers le licite et l'illicite. Au-delà de cette sensibilité il accordait une attention très particulière à ce que ses aliments soient "Tayyib" mais il prenait aussi garde à ne pas commercer dans les étals et vitrines qui attiraient l'attention des gens. C'est pour cela qu'il se rendait dans les marchés dès leur ouverture pour subvenir aux besoins fondamentaux de sa famille tout en se procurant des fruits et des légumes purifiés de tout regard malsain. Ainsi, en plus de la licéité, il ajoutait le critère bon et propre.

Mawlânâ Ç, quant à lui, compare les aliments suspects à l'eau qui se mélange dans l'huile des lampes. Tandis que l'huile, qui représente les aliments licites, diffuse une lumière pour les gens, l'eau qui vient s'y mêler éteint le feu :

« L'aliment qui produit un accroissement de lumière et de perfection a été acquis par des gains licites. L'huile qui vient éteindre notre lampe, quand elle éteint une lampe, appelle-la de l'eau. De l'aliment licite proviennent la connaissance et la sagesse ; de l'aliment licite viennent l'amour et la tendresse. Lorsque d'un aliment tu vois naître l'envie et la fourberie, l'ignorance et la négligence sache qu'il est illicite. »²

2. Mathnawi – La Quête de l'Absolu Livre 1 : 1643 – 1645 Traduction Eva de Vitray Meyerowitch. Editions Culturelles de la Municipalité de Konya. Page 157.

Selon Mawlânâ Ç, les bouchées sont des graines semées dans le monde du cœur. Celui qui plante des graines médiocres ne pourra récolter un produit de qualité :

« Si tu sèmes le blé cela produira-t-il de l'orge ? As-tu vu une jument accoucher d'un ânon ? L'aliment est la graine et les pensées sont ses fruits ; l'aliment est la mer, et les pensées sont ses perles. De l'aliment licite dans la bouche vient le désir de servir Dieu et la résolution d'aller dans l'au-delà. »³

De nos jours, le choix de la profession est devenu crucial en ce qui concerne les gains licites. Car en effet, de nombreux actes qui étaient interdits dans la société musulmane auparavant, sont désormais devenus populaires aujourd'hui.

Par conséquent, il faut rester à l'écart des différentes branches d'activités commerciales qui sont incompatibles avec les valeurs morales islamiques, telles que les banques qui transigent avec les intérêts, les établissements qui commercent ou exercent une activité alcoolique ou de produits spiritueux tels que le tabac et ses dérivés.

Deuxièmement notre responsabilité ne se limite pas au choix d'une branche professionnelle, il nous appartient d'accomplir avec minutie notre devoir pour que nous l'exercions avec le strict respect des règles et de la morale islamique. Pour donner quelques exemples, non exhaustifs, le commerçant ne doit pas tromper ni léser ses clients, les fonctionnaires, les employés et ouvriers doivent être attentifs à respecter leurs heures de travail. Il n'est pas possible d'aborder en détail le sujet dans ce court article mais chaque Musulman se doit d'apprendre les dispositions de l'Islam qui se rapportent à son domaine d'activité.

La préoccupation des Soufis concernant les gains licites, susmentionnés, ne s'est pas seulement limitée à la théorie ni à la parole, mais elle a plutôt été systématisée par nos ancêtres sous différentes structures, telles

3. Mathnawi – La Quête de l'Absolu Livre 1 : 1646 – 1648 Traduction Eva de Vitray Meyerowitch.

« Ahilik »⁴ et « Fûtûwâ »⁵ et ainsi présentée comme un modèle au monde entier.

Ahî Evran (1172-1262), considéré comme le fondateur des structures dites « Ahilik », rassembla les commerçants et les artisans sous des Khanaqah⁶ puis leur enseigna l'éthique de l'art et du commerce ainsi que les droits des producteurs et des consommateurs selon les règles morales du mysticisme islamique.

Les commerçants et marchands Soufis ont rassemblés les règles comprenant à la fois l'éthique du mysticisme islamique mais aussi les gains licites et tayyib.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les chasseurs ainsi que les courtois furent exclus des structures susmentionnées, bien que leurs occupations ne soient pas considérées illicites dans la religion.

Yahya Burgazi, considéré comme le premier auteur du « Fütüvvetnâme »⁷, écrit en Turc pendant le 13^{ème} siècle, décida d'exclure du Khanaqah, ceux qui avaient un comportement maladroit ainsi que ceux qui n'avaient pas une conduite humanitaire et vertueuse conforme.

4. Structure sociale établie il y a des siècles en Anatolie qui avait pour but de former différentes personnes dans plusieurs branches sociales et commerciales.

5. Fûtûwâ, qui signifie selon le sens étymologique de sa racine "fêta" « jeunesse, héroïsme, générosité » est assimilable à ce qui est appelé la « chevalerie ». Fûtûwâ en tant que concept social a commencé à apparaître au premier siècle de l'Islam en relation avec la conquête de Jahiliya. La Fûtûwâ s'est transformée en structuration sociale au 9^e siècle et est devenue une institution officielle de l'état durant la dernière période abbasside et parallèlement se mêla au soufisme qui se débarrassa alors de son style de vie individuel. On peut dire que la quatrième étape historique du développement eut lieu sous la forme de « Ahilik Fûtûwâ » qui est une organisation professionnelle qui intégra les commerçants tout en conservant son identité soufie.

Suleyman Uludağ donne cette définition : La Fûtûwâ, se réfère principalement dans le soufisme à des qualités morales s'adressant à l'âme, telles que le sacrifice, l'altruisme, l'altruisme, la bonté, l'aide, l'affection humaine, la tolérance et le fait de parler à l'âme. (İslam Ansyclopedisi, Türkiye Diyanet Vakfı).

6. Lieu de culte où les croyants soufis se rassemblent, généralement sous la guidance d'un savant religieux pour pratiquer leur culte dans un lieu appelé Zaouïa dans les pays du Maghreb et Tekke en Turquie.

7. Nom commun des œuvres donnant des informations sur les mœurs et règles de conduite des structures dites « Fûtûwâ ».

Il en fut de même pour les commerçants trichant dans leurs activités commerciales :

« Voici donc ceux qui seront exclus des structures Fûtûwâ : Celui qui consomme de l'alcool, celui qui commet l'adultère, celui qui sème la médisance, celui qui fait preuve d'hypocrisie, celui qui entache son cœur, celui qui envie, celui qui rancune, celui qui ne tient pas ses promesses, celui qui ment, celui qui trahie, celui qui observe la société avec mauvaise intention, celui qui sème la disgrâce, celui qui fait preuve d'avarice, celui qui calomnie, celui qui usurpe, celui qui consomme l'illicite et celui qui fait preuve d'orgueil. »

L'autre règle importante de la structure « Ahilik », est de dépenser les biens acquis dans le sentier d'Allah, et en l'occurrence, faire preuve de générosité :

« Voici donc les caractéristiques que doivent posséder les membres de la structure « Ahilik » : être généreux, ne pas s'attacher à ce bas-monde, gagner sa vie par ses propres efforts, faire preuve de modestie, éviter tout comportement avare, ne pas délaisser ses prières quotidiennes, faire preuve de pudeur, mener une vie licite, acquérir des gains licites et détenir un art et une occupation. Il ne doit pas non plus avoir de biens valant plus de dix-huit pièces de « Dirhem »⁸. L'excédent à cela devra être dépensé en faveur des plus démunis. Chaque chose possède une quantité de sel, et le sel de la bravoure et de la moralité est de gagner du pain et de nourrir les pauvres. » [Haliloğlu Yahya Burgazî, Fütüvetnamesi de Burgazi, prép. Abdülbaki Gölpınarlı]

Comme mentionné dans le Hadith, l'état « d'Ahilik » est semblable à l'abeille. Elle consomme et produit des choses propres dont toute l'humanité en bénéficie.

Mawlânâ Ç décrit cette situation en ces termes : «

Les vrais croyants sont une ruche de miel, comme l'abeille, les infidèles, en vérité, sont une réserve de poison comme le serpent.

Parce que le vrai croyant s'est nourri d'herbes choisies de sorte que, comme l'abeille, sa salive est devenue un moyen de donner la vie.

8. Pièce en argent équivalent à 3.2 grammes.

Tandis que l'impie a bu de l'eau sale, en conséquence, du poison est apparu en lui en raison de sa nourriture. [Mathnawî, 3 : 3293-94]

De nos jours il est devenu essentiel, dans le commerce et l'artisanat, de gagner et de produire beaucoup. En agissant de la sorte on ne fait pas assez attention aux règles morales qui ne sont pas suffisamment prises en compte. Par exemple il est possible que des substances prohibées par l'Islam soient mélangées à des produits licites tout simplement parce que ces derniers sont bon marché. S'il en va ainsi nos implorations n'ont guère de chance d'être exaucées et le monde islamique vivra dans une grande misère.

D'après Bursawi, les invocations de ceux qui prennent l'intermédiaire du Prophète en consommant des produits illicites, ne seront pas exaucées.

Car le Prophète Muhammad ﷺ exprime selon le récit suivant, que les invocations de ceux consommant sans faire la différence entre le licite et l'illicite ne seront pas exaucées : « *Il viendra un temps où l'être humain ne se souciera pas de la licéité de ses ressources. Aucune de ses invocations ne sera alors exaucée.* » [Boukhari, Buyu, 7, 2059; An-Nasaï, Buyu', 4454]

Quand une telle situation se produit et qu'alors le gain illicite est désormais devenu commun, c'est un devoir pour le croyant sincère de migrer de la région dans laquelle cela se produit s'il y réside.

A ce propos Bursawi a dit : « Toute migration effectuée dans un but religieux tel que la recherche de ressources licites et pures sera équivalente à celles effectuées pour Allah U et pour Son Prophète ﷺ. S'il venait à rendre son âme en cours de chemin, alors sa

récompense ne reviendrait qu'à Allah U. » [Rûhu'l-Beyân, 4, 241]

En conclusion, les Soufis ont donc fourni des exemples tant sur le plan individuel qu'institutionnel, en ce qui concerne le gain licite et la consommation saine.

Nous devons alors revivifier la philosophie du gain licite et propre, comme tel était le cas auparavant dans les structures « Ahilik » et « Fûtûwwâ », compte tenu des conditions actuelles.

Ce vers de Mawlânâ ç doit être pour nous un guide dans les moments difficiles :

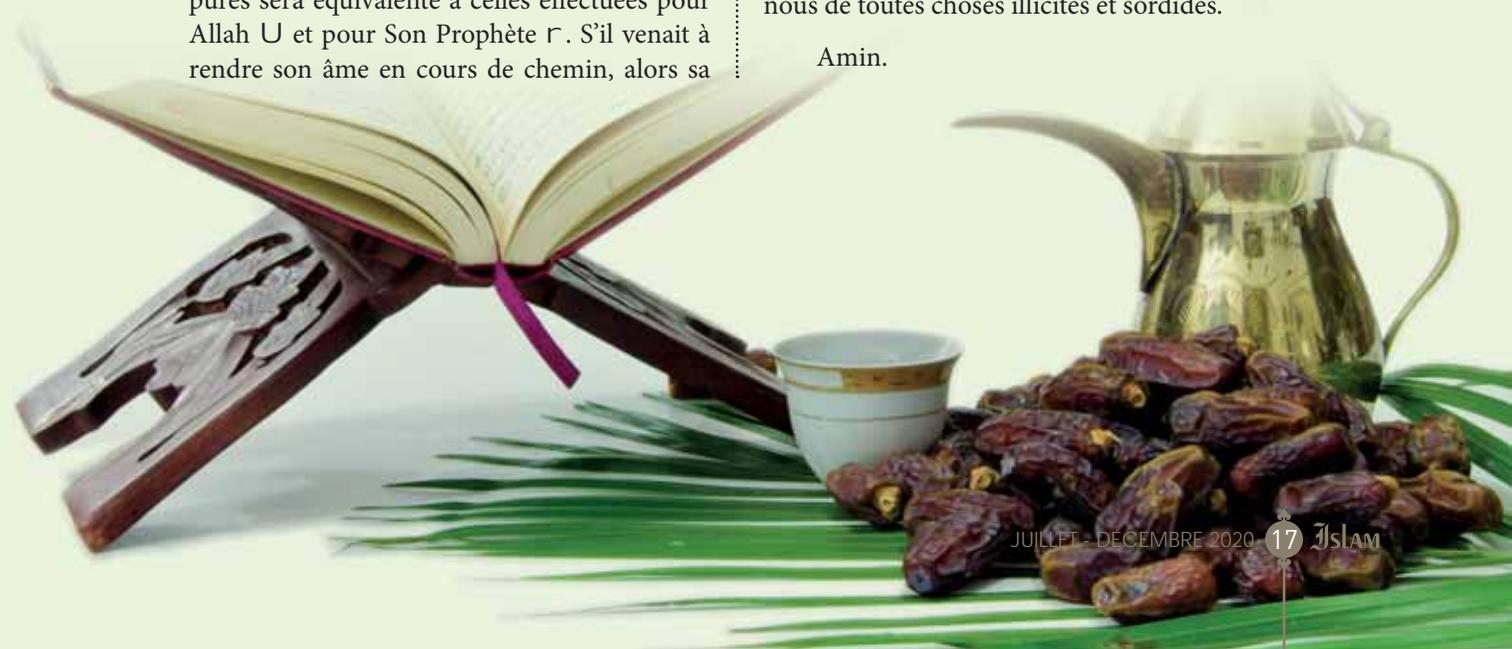
« Si le monde entier était rempli de sang jusqu'au bord comment le serviteur boirait-il autre chose que ce qui est sanctifié ? » [Mathnawî, 2, 3423].

Nos commerçants et artisans investis dans le mysticisme islamique doivent davantage réfléchir sur ce sujet et faire preuve de guide pour le peuple afin que cette problématique du gain licite puisse être diffusée dans toute la société. Si nous avons déjà réussi un tel travail auparavant, pourquoi ne pas le réaliser aujourd'hui ? Cette compréhension de gain qui met en évidence le service à l'humanité et dans le monde Musulman plutôt que les intérêts personnels, peut être appliquée plus facilement par les vrais Soufis. Car ils ont davantage vaincu leurs égos et sont des Musulmans qui œuvrent uniquement pour Allah Y.

Ô Allah Y !

Élargis-nous les portes ouvrant sur les subsistances licites et propres et et éloigne-nous de toutes choses illicites et sordides.

Amin.



La Protection et la Perfection de la Personnalité : LA SENSIBILITÉ POUR LES BOUCHÉES LICITES

..... Dr. Adem Ergül

La première épreuve d'Adam ﷺ, le père de l'humanité, porta sur la nourriture. Au début de sa création Allah ﷻ lui enseigna ce qu'il pouvait consommer et ce qu'il devait éviter :

وَيَا آدَمُ اسْكُنْ أَنْتَ وَزَوْجُكَ الْجَنَّةَ فَكُلَا مِنْ حَيْثُ شِئْتُمَا وَلَا تَقْرَبَا هَذِهِ الشَّجَرَةَ فَتَكُونَا مِنَ الظَّالِمِينَ

« O Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse; et mangez en vous deux, à votre guise; et n'approchez pas l'arbre que voici; sinon, vous seriez du nombre des injustes » [Al-A'raf, 19]

Bien que les limites du licite soient très étendues et que le cadre de l'illicite soit extrêmement étroit, le désir humain vers l'illicite se réveille en lui et ce, tout aussi bien, pour des causes internes qu'externes. Ainsi, l'épreuve commence précisément à ce point-là.

Un des plus faibles points, si ce n'est le plus faible, de l'être humain et qui réside dans sa relation avec Satan, est le fait de succomber à la convoitise de la nourriture, dans le but d'acquérir une valeur personnelle, de consolider son existence et de l'éterniser. C'est cette idée qui est toujours à la base des pertes au nom d'une plus grande victoire. Car, l'être humain se trouvant dans le tourbillon des désirs à travers des suggestions internes et externes, oublie l'ordre divin et joint aux nombreuses bouchées licites quelques bouchées illicites. Mais le résultat s'avère très douloureux.

D'après le Prof. Dr. Mehmet Görmez : « La rançon de l'ajout de substances illicites dans notre corps est l'apparition de nos défauts. Nous sommes confrontés à ce grand danger, qui est celui de perdre notre dignité auprès d'Allah ﷻ et de nous voir déchus des caractéristiques les plus accomplies de notre nature pour tomber dans les plus viles de celle-ci.

Par conséquent, un des critères fondamentaux qui mesure la naïveté et la vertu de l'homme dans ce bas-monde et dans l'au-delà, est sa sensibilité et l'attitude qu'il adopte face aux problématiques de la licéité des choses. Le vrai grand succès n'est pas une production illimitée, ni une consommation folle mais plutôt, le fait de protéger dignement les limites instaurées par le Seigneur Y à propos du licite et de l'illicite. » (Revue No 271, Juillet 2013 du Diyanet (Ministère des Affaires Religieuses).

Notre Seigneur Y ne raconte aucun récit en vain. Dans chaque récit, il y a de nombreux signes, sagesses et indices pour l'humanité. Dans celui de notre père Adam ﷺ, plusieurs fenêtres s'ouvrent sur de nombreuses vérités valables pour toute l'humanité. Cela signifie qu'une bouchée illicite pénétrant dans le corps humain cause l'émergence de nombreux défauts que nous voudrions cacher et elle nous laisse sans protection et embarrassés en détériorant en lambeaux les vêtements du Paradis qui embellit notre personnalité et finalement nous fait souffrir dans l'embarras.

Bien que l'homme soit une existence mystérieuse d'Allah Y à travers son aspect d'esprit et d'âme, toutefois, à travers son aspect physique, il est constitué de terre. Tant que nous vivons dans ce monde, notre âme est confiée à cet aspect physique. La terre, l'eau, l'air et le feu représentent les quatre éléments nutritionnels essentiels pour la survie de notre corps, issu de la terre. Il existe également une unité mystérieuse entre l'âme et le physique. Les gouttes de miséricorde composées de science, de sagesse et de lumière divine tombant dans notre climat spirituel, influencent notre corps. De même, chaque élément pénétrant ce corps influence également notre univers spirituel. Si chaque élément pénétrant notre corps est licite, propre et sain, alors il contribuera grandement à ce que notre monde spirituel soit et reste illuminé et sain. Chaque bouchée pénétrant la bouche doit être propre et saine, chaque image pénétrant la vue doit être propre et saine et chaque parole pénétrant l'ouïe doit être propre et saine.

Alors que les choses pures (طيب - Tayyib) attirent les choses pures comme elles-mêmes les impuretés (الْخَبَائِثُ Al Khabaïth) attirent les choses impures comme elles (An Nur, 24:26).

Tandis que des anges descendent dans l'univers du cœur d'une personne, les démons eux, atterrissent sur un autre (Ash-Shu'arà, 222). Allah Y dit :

وَالْبَلَدُ الطَّيِّبُ يَخْرُجُ نَبَاتُهُ بِإِذْنِ رَبِّهِ وَالَّذِي خَبِثَ لَا يَخْرُجُ إِلَّا نَكْدًا كَذَلِكَ نَصْرِفُ الْآيَاتِ لِقَوْمٍ يَشْكُرُونَ

« *Le bon pays, sa végétation pousse avec la grâce de son Seigneur; quant au mauvais pays, (sa végétation) ne sort qu'insuffisamment et difficilement. Ainsi déployons-Nous les enseignements pour des gens reconnaissants.* »

[Al-Araf, 7 : 58]

Les fruits de la science, de la sagesse et de la connaissance ne sont donnés qu'à ceux qui détiennent un climat corporel alimenté par des bouchées licites. Tous les savants et gnostiques ont attiré notre attention sur ce secret.

Comme le mentionne ce verset coranique : « *ne peuvent le toucher (le Saint-Coran) que ceux qui sont en état de pureté* », ¹ la pureté représente une condition importante afin de tirer profit du bénéfice susmentionné.

L'illicite voile le monde intérieur de l'homme, obstrue les pores des sentiments de la perception et cause ainsi la corruption de l'échelle d'évaluation. Cette problématique a été signalée plus haut et l'attention est attirée sur la question suivante : « *Vous seriez dès lors du nombre des injustes* », si Adam ﷺ ainsi que son épouse venaient à consommer de l'arbre qui leur avait été interdit. Car la persécution signifie l'absence de remplacement de quelque chose comme il se doit. Autrement dit, la personne sera donc privée de justice et de sagesse.

1. Al-Waaqi'ah (L'événement), 79.



Alors, rappelons-nous de l'expression très connue :

Si tu souhaites ressembler à Lokman

Alors tu dois faire attention à tes bouchées !

Il existe une relation ferme entre les actes vertueux et les bouchées licites.

Ainsi, il est mentionné comme suit dans le verset coranique suivant :

يَا أَيُّهَا الرُّسُلُ كُلُوا مِنَ الطَّيِّبَاتِ وَاعْمَلُوا صَالِحًا إِنِّي بِمَا تَعْمَلُونَ عَلِيمٌ

« **O Messagers! Mangez de ce qui est permis et agréable et faites du bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites.** » [Al-Mu'minûn, 23 : 51]

Le Messager d'Allah ﷺ dit à propos de ce verset :

« Allah est propre ; Il agrée uniquement ceux qui sont propres. Ceux dont Il a ordonné à ses Prophètes sont également valables pour les croyants. En effet, Allah leur a dit : « Ô Messagers ! Mangez de ce qui est sain (licite) et accomplissez de bonnes œuvres ! ». Quant aux croyants : « Ô vous qui croyez ! Mangez de toutes les bonnes choses que Nous vous avons accordées ». [Mousslim, Zakat, 65 ; At Tirmidhî, Tafsir al Qur'an, 3]

L'un des plus grands savants de ces derniers temps, Al Sharawi dit dans son exégèse à propos de ce verset coranique susmentionné :

« Allah, après qu'Il ait ordonné « Mangez de toutes les bonnes choses », demanda par la suite d'œuvrer vertueusement puis acheva ses paroles en ces termes : « Certes, car Je suis Informé de vos actes ». C'est comme s'Il disait : « Ecoutez bien Ma Parole dans les sujets que Je vous ai ordonnés ! Je possède la science totale de l'amitié vertueuse que vous allez entreprendre et quel acte vertueux vous allez accomplir. Car c'est Moi qui vous ai créés. De même en ce qui concerne vos intentions et les directions dans lesquelles vous allez vous engager. Dans ce cas sachez que la direction

de vos intentions constituant les actes vertueux dépend de la licéité de votre nourriture ».

Tout comme les carburants conformes permettent aux véhicules d'optimiser leurs performances, l'être humain aussi ressent le besoin d'une nourriture licite et propre (Halal et Tayyib) pour effectuer des actes conformes et être digne de son être. Mais cependant une mauvaise source d'énergie s'avèrera effectivement inefficace. »²

Certains savants affirment que la pénétration de Satan dans le corps humain se réalise principalement en le nourrissant. Tout comme il a pu encourager Adam ؑ à manger de l'arbre interdit au paradis et réussit ainsi à le faire sortir du paradis, il suit le même chemin jusqu'à ses descendants sur terre.

C'est comme si ce verset coranique attirait notre attention sur ce sujet :

يَا أَيُّهَا النَّاسُ كُلُوا مِمَّا فِي الْأَرْضِ حَلَالًا طَيِّبًا وَلَا تَتَّبِعُوا خُطُوَاتِ الشَّيْطَانِ إِنَّهُ لَكُمْ عَدُوٌّ مُبِينٌ

« **O gens! De ce qui existe sur la terre, mangez le licite et le pur; ne suivez point les pas du Diable car il est vraiment pour vous, un ennemi déclaré.** » [Al-Baqarah, 2 : 168]

La source de l'illicite est au nombre de deux :

La première consiste aux aliments dont la consommation a été interdite par Allah ﷻ directement. Ce sont des aliments aux nombres limités tels que le porc, le sang répandu de la bête, les animaux sacrifiés en dehors du nom d'Allah, les bêtes mortes, l'alcool...

Quant à la deuxième, elle consiste aux gains illicites, autrement dit, la bouchée qui à la base est licite mais prend une forme illicite et devient désormais interdite. Nous les croyants, nous sommes plus affligés par la deuxième source que la première.

Par exemple, nombreux sont les biens qui à la base sont licites, mais qui à travers

2. Tafsir Al Sharawi, Sourate Al-A'raf, 51.

l'usurpation, le vol, la tromperie et les intérêts bancaires, deviennent illicites, donc interdits et représentent la cause principale de l'intoxication de notre univers spirituel. L'employeur qui retarde la rétribution méritée par son employé, voir même le prive de celui-ci, contaminent ses bouchées alimentaires.

De même, le salaire des employés qui ne fournissent pas les efforts nécessaires qu'ils doivent faire peut s'avérer immérité et injuste. Ils contaminent ainsi leurs bouchées et tombent dans l'illicite.

Il en est de même pour ceux qui retardent le paiement de leurs dettes et profitent de leur argent pour gagner davantage, bien qu'ils aient la possibilité de rembourser.

Un héritage octroyé sans qu'on n'en ait aucun droit est également synonyme d'illicite.

Ceux qui ne s'acquittent pas de l'aumône légale (Zakat) qui est un droit des pauvres, bien qu'ils obtiennent leurs biens de façon licite, seront considérés parmi ceux qui intègrent de l'illicite dans leur alimentation.

L'ambition et le désir de toujours acquérir plus et apparaître puissant sont la cause de la contamination de nombreux aliments sains et rend la personnalité de la personne dérisoire.

Bien que ces gens tentent de maquiller leurs actes par la légitimité, en fait ils s'oppriment injustement eux-même. Allah Y dit :

قُلْ لَا يَسْتَوِي الْخَبِيثُ وَالطَّيِّبُ وَلَوْ أَعْجَبَكَ كَثْرَةُ الْخَبِيثِ فَاتَّقُوا اللَّهَ يَا أُولِي الْأَلْبَابِ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ

« Dis: «Le mauvais et le bon ne sont pas semblables, même si l'abondance du mal te séduit. Craignez Allah, donc, ô gens intelligents, afin que vous réussissiez. [Al-Ma'ida, 5 : 100]

La richesse de ceux qui incorporent l'illicite dans leurs provisions avec le désir de gagner plus pour laisser un héritage à leur progéniture, ne se traduira pas par une aumône éternelle (Sadaka Jariah), bien au contraire, elle les conduira à la misère. Car en effet un corps nourri par la sordidité ne peut se concrétiser par un acte correct est n'est pas nourri par une intention conforme.

Tandis que la formation et le développement de la personnalité et de la morale ne sont possibles qu'à travers des idées sublimes, des sentiments profonds, des relations qualifiées et des actes vertueux. Quant à la réalisation de tout cela, elle n'est possible qu'à travers des bouchées et gains licites. A ce propos les savants sont tous unanimes.





DES RESSOURCES PURES, UN ACTE VERTUEUX, UNE BELLE VIE

..... Prof. Dr. Ömer Çelik

Le mot clé qu'a choisi notre Livre Sublime pour que nos gains, nos subsistances, nos conjoints, notre progéniture, nos œuvres, notre pays dans lequel nous vivons, notre dernier souffle, notre vie et nos demeures dans l'au-delà et le Paradis soient propres et splendides, comme le désir notre cœur, est le terme « Tayyib ».

Ce terme signifie l'état licite d'une chose, sa pureté, sa propreté, sa beauté et sa splendeur.

Par exemple, l'expression (طعام طيبة للنفس) *taamun tayyibetûn li'n-nafs* illustre le fait qu'un délicieux repas réjouit notre âme.

Quant au Siwak,¹ l'expression (سواك طيب للقم) *- sivâkun tayyibun li'l-qem* explique qu'il donne dans la bouche un doux parfum et une douceur.

1. Le Siwak, aussi appelé « Miswak » est une brosse à dent naturelle dont sa racine provient de l'arbuŝte « *Salvadora Persica* » qui est également appelé « bâton d'araq ».

Pour qu'un repas soit bon et propre, autrement dit « Tayyib », il faut qu'il soit confectionné avec des produits licites et issus de ressources licites et pures.

L'être humain, quant à lui, doit se purifier de l'ignorance, de l'impureté, de toute œuvre abominable, de l'impudicité, et être embelli par la foi, la science et les bonnes actions. pour qu'il soit considéré « tayyib ».²

Le Saint-Coran nous indique le chemin éternel de la propreté et de la bonté et souhaite que nous atteignons le Paradis, en marchant sur ce chemin propre, rendions notre âme en l'ayant purifiée et que nous nous réveillions sains au matin de la vie de l'au-delà et que nous atteignons le Paradis en étant purs. Comme l'exprime le Messager d'Allah ﷺ : « *Allah est propre et aime la propreté* » [At Tirmidhî, Adab, 41].

2. Zamakhshari, Esasû'l-Balagha, I, 620 ; Ragîb Isfehânî, Mûfredât, p. 309.

La vie de servitude débute tout d'abord avec des bouchées propres et licites. C'est pour cela que les bouchées pénétrant dans la bouche doivent être propres et licites :

« Ô vous les Hommes ! Mangez de ce qui est licite et bon sur la Terre... ». [Al-Baqarah (La Vache), 168]

« Ô vous qui croyez ! Mangez de toutes les bonnes choses que Nous vous avons accordées... » [Al-Baqarah (La Vache), 172].

Ainsi, d'une part les corps seront alimentés par des bouchées propres et licites et d'autre part, les cellules, les moelles, les muscles et les peaux seront développés à travers ces mêmes bouchées. Par conséquent les humains (homme comme femme) seront des individus propres. Ceux qui ont de telles caractéristiques se marieront et construiront ainsi une famille saine, comme le désire Allah ﷻ ainsi que Son Messager ﷺ.

Le verset coranique suivant indique à cette réalité :

« Aux scélérats, les scélérates, et aux scélérates, les scélérats. Aux vertueux, les vertueuses, et aux vertueuses, les vertueux » [An-Nour, 26].

Une progéniture saine surviendra de ce couple. L'imploration du prophète Zakariyya (Zacharie) ﷺ est très significative :



« Seigneur ! Accorde-moi par une grâce émanant de Ta part, une descendance vertueuse. Tu es certes Celui qui exauce les vœux. » [Al-Imrân, 38].

Le verset coranique suivant démontre également le souhait d'une telle descendance propre : **« Seigneur ! Fais que nos conjoints et nos enfants soient pour nous une source de satisfaction, et fais de nous des guides pour les pieux ! »** [Al-Fourqân, 74].

Ceux qui consomment des aliments purs et licites auront également un cœur et une langue propre et leur confession de foi sera aussi exprimée par de belles et propres paroles : **« Que ne médites-tu pas à propos de la parabole par laquelle le Seigneur représente la bonne parole ? Elle est comparable à un arbre sain, dont les racines sont fermement implantées dans le sol et dont le branchage se dresse vers le ciel, produisant ses fruits en permanence, par la volonté de son Seigneur. Allah propose des paraboles aux Hommes. Puissent-ils méditer à leur propos ? »** [Ibrahim, 24-25].

C'est donc la bonne parole qui se présentera auprès de notre Seigneur. C'est vers Lui que s'élève toute parole bienveillante³.

Cette belle parole qui reflète la foi parfaite enracinée dans le cœur et exprime l'unicité d'Allah ﷻ permet aux croyants d'accomplir des bonnes actions.

Il existe une relation directe entre les substances propres et licites et les bonnes actions. Ainsi, Allah ﷻ s'adresse ainsi à ses prophètes :

« Ô Messagers ! Mangez de ce qui est sain (car licite) et accomplissez de bonnes œuvres, car Je suis Informé de vos actes ! » [Al-Mou'minoûn (Les Croyants), 51].

Allah attire également l'attention sur la profonde relation qui existe entre l'accomplissement des bonnes actions, Lui rendre grâce et la consommation des bouchées

3. Fâtir (Le Créateur), 10.

propres et licites dans le verset coranique suivant :

« Ô vous qui croyez ! Mangez de toutes les bonnes choses que Nous vous avons accordées et rendez grâce à Allah, si c'est Lui que vous adorez » [Al-Baqarah (La Vache), 172].

Il est également rapporté que *« le croyant est celui dont les actes sont propres et merveilleux. Tandis que ceux du mécréant sont sordides et laids »*. Le salut et les vœux d'un tel croyant ne peuvent être que propre, bon et bénis.⁴

Allah Tout-Puissant annonce la bonne nouvelle à Ses serviteurs, dont le corps, le cœur, l'âme, la croyance et les oeuvres sont bonnes et pures, qu'il vivront une belle vie décente, propre et paisible dans ce monde et une récompense dans l'au-delà : **« Quiconque, homme ou femme, aura fait le bien tout en étant croyant, Nous le ressusciterons en une vie excellente. Et Nous le rétribuerons en prenant en compte le meilleur de ses œuvres. »** [An-Nahl (Les Abeilles), 97].

Le lieu où vivent ces gens devient propre et beau : **« La terre ainsi fertilisée, donnera ses fruits, par la volonté de son Seigneur, alors que le sol infécond ne donne qu'une végétation maigre »** [Al-A'râf (Les Murailles), 58].

« Mangez de ce qu'Allah vous a accordé, et témoignez-Lui votre gratitude, pour avoir reçu cette contrée prodigue parce que votre Seigneur est Indulgent à l'égard de Ses serviteurs. » [As-Saba', 15].

4. An-Noûr (La Lumière), 63.

D'ailleurs, la ville de Médine où vivait notre bien-aimé Prophète Muhammad ﷺ, une personnalité propre et merveilleuse, fut également appelée « La ville pure » (مدينة طيبة).⁵

Les serviteurs qui durant leur vie auront consommé des aliments purs et licites se verront attribuer une belle fin ; c'est-à-dire, une belle mort. L'ange de la mort se saisira de leurs âmes d'une manière simple et facile :

« Ceux dont les anges de la mort, viendront cueillir l'âme pure, et auxquels ils diront : Paix sur vous ! Entrez au Paradis en récompense des bonnes actions que vous avez accomplies ! » [An-Nahl (Les Abeilles), 32].

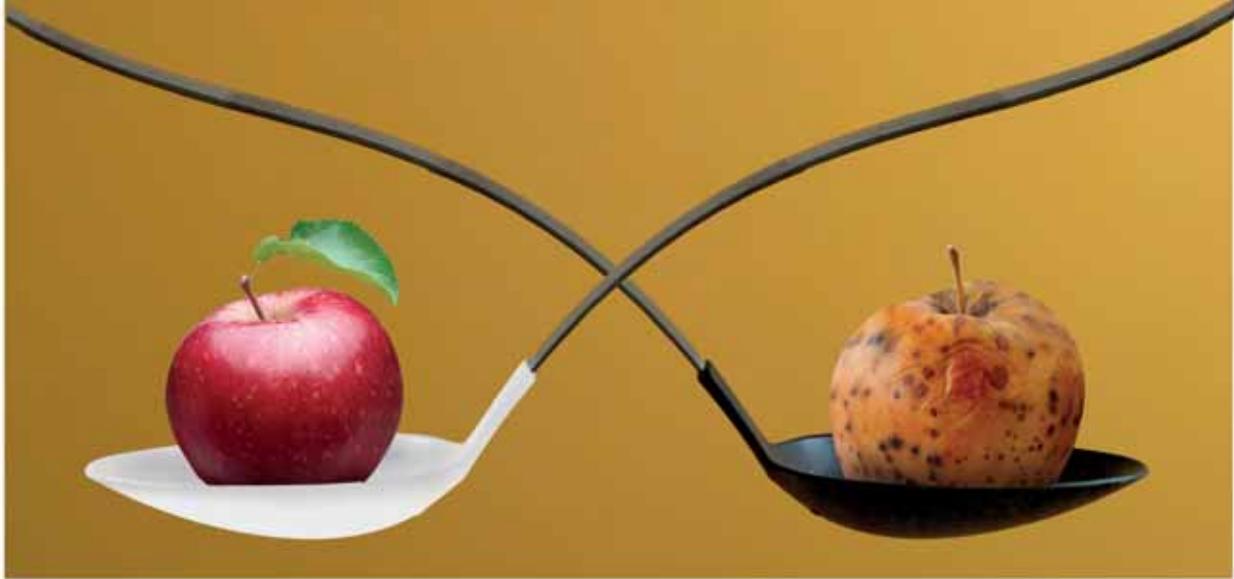
Ces serviteurs ayant passé de vie à trépas avec une belle mort se réveilleront sainement un bon matin dans la vie de l'au-delà et les anges du Paradis les accueilleront avec des salutations :

« Ceux qui en revanche, auront craint leur Seigneur seront conduits par groupes vers le Paradis, dont les portes s'ouvriront sur eux. Et ses gardiens leur diront : Paix sur vous ! Vos œuvres ont été pies. Franchissez donc ces portes pour l'éternité ! » [Az-Zoumar (Les Groupes), 73].

Ces serviteurs entrèrent donc au Paradis et s'installèrent dans des palais : **« Allah promet aux croyants et aux croyantes des Jardins baignés de ruisseaux, où ils demeureront immortels, des demeures plaisantes dans des Jardins d'Éden et bien plus important, l'agrément d'Allah. Tel est le bonheur suprême ! »** [At-Tawbah (Le Repentir), 72].

5. Halil ibn Ahmed, Kitâbû'l-Ayn, III, 69.





DES BOUCHÉES SUBLIMENT L'HOMME ET D'AUTRES LE TUENT

..... Mehmet Lütfi Arslan

L'alimentation est un sujet qui se situe à l'intersection de la vie matérielle et spirituelle sur laquelle elle influe. En premier lieu les caractéristiques et qualités des aliments affectent directement la santé du corps et du cœur.

Il ne suffit pas de fournir au corps des protéines, des glucides et des graisses en quantité suffisante, encore faut-il qu'elles soient licites (*Halal*) pour préparer au mieux la vie éternelle. Cela nécessite la prise en compte de nombreux aspects supplémentaires de la nutrition, depuis l'achat, la préparation et la présentation car il est des bouchées qui nous propulsent dans la spiritualité des cieux tandis que d'autres nous embourbent dans les fossés de la misère. Bien qu'en apparence il n'y ait aucune différence entre ces deux bouchées, les divers étapes allant de l'acquisition à la digestion varient entre elles. La nature de ces étapes détermine la qualité de notre vie tant sur le plan matériel que spirituel. Celui qui prête une grande attention à l'origine et à la provenance de sa bouchée se sera certes

rendu la plus grande faveur, tandis que celui qui ignore tout cela, n'aura fait que persécuter son âme.

Cette problématique liée à la nourriture est si importante que la porte de l'épreuve, qui débuta avec le renvoi de l'homme du Paradis vers ce bas-monde, fut ouverte suite à la violation d'un interdit se référant à ce sujet.

En consommant de l'arbre¹ Que notre Seigneur leur interdit, notre père Adam ﷺ et notre mère Ève ﷺ furent les premiers à subir l'épreuve, que nous subissons et subirons tous jusqu'à la fin des temps, à travers cette action de « manger » exprimé dans le Coran :

« Ils mangèrent alors du fruit défendu et aussitôt leurs nudités leur apparurent. Ils tentèrent de les couvrir avec le feuillage du Paradis. Adam venait de désobéir à son Seigneur. Il s'était ainsi égaré. » [Tâhâ, 121].

1. Satan les trompa en prétendant que c'était l'arbre de l'immortalité en le nommant « شجرة الخلد – Shajaratan al Khuld – c'est-à-dire l'arbre de l'éternité (Voir le verset 120 de la sourate Tâ Ha).



Ainsi donc consommer des nourritures prohibées détériore le caractère moral et la pudeur et entraîne vers la révolte. C'est pour cela que la recherche de bouchées licites et saines est un des principaux devoirs du rôle divin confié à l'homme.

Celui qui souhaite ne pas s'égarer, ni se révolter envers son Seigneur, doit alors prêter attention à son alimentation. Mais hélas de nos jours, les interventions des industries alimentaires sur les semences, le sol et la nature fragilisent le contrôle méticuleux de notre alimentation et le rendent plus souple. Le pain est contaminé, l'eau est contaminée, de ce fait le pain qui est fait d'eau et les moyens d'obtenir du pain et de l'eau sont contaminés. Les mésactions des êtres humains sur terre et dans les mers y ont provoqué des dépravations qui, outre le fait de diminuer la qualité de la nourriture, laisse l'humanité seule face à l'émergence de nouveaux problèmes surnaturels² (dont la dégradation écologique). Il est clair que la nourriture qui ne peut pas répondre aux conditions telles que définies pour le halal et l'hygiène fera perdre à l'individu son équilibre naturel et entraînera une dépravation qui détruira ses mondes d'ici-bas et de l'au-delà. Dans le Saint-Coran, il est dit que celui qui cherche à semer le désordre sur Terre commence par détruire les récoltes et les biens :

2. Dont la dégradation écologique qui se traduit par exemple par les problèmes liés au réchauffement climatique.

« Il est parmi les gens celui qui te séduira par ses propos sur la vie en ce monde ici-bas. Il va jusqu'à prendre Allah à témoin sur ses intentions alors qu'en réalité il est un parfait fauteur de troubles, car, dès lors qu'il te tourne le dos, il parcourt la Terre et s'emploie à y semer le désordre, détruisant les biens et les récoltes. En vérité, Allah n'aime pas le désordre ». [Al-Baqarah (La Vache), 204-205]

La récolte, exprimée par le terme « حرث » dans le verset coranique susmentionné peut signifier à la fois l'équilibre de la production ou les conditions économiques, mais aussi, les champs d'agriculture, la culture et les habitudes alimentaires. L'amélioration des graines révélée en 1950 avait pour but de fournir plus de nourriture à l'être humain. Des applications telles que la mécanisation, l'irrigation et l'utilisation des médicaments ont entraîné de sérieuses augmentations dans la production céréalière. Mais cependant, ces augmentations obtenues à court terme ont très vite laissées la place aux coûts sévères acquis par expérience sur moyen et long terme. Ainsi, la terre perdit de sa qualité, l'eau devint contaminée et l'utilisation à grande échelle de produits chimiques eut un effet négatif sur la production. Le fait que l'agriculture soit basée sur des engrais artificiels et des produits chimiques, a rendu les pays pauvres dépendants des pays développés. Les graines infertiles qui ont stérilisé les terres qui étaient abondantes, ont désormais détruit l'agriculture classique et rendu les producteurs dépendants.

L'intervention sur les cultures qui a conduit à la naissance de grands cartels alimentaires dans le monde a atteint une nouvelle étape avec les *Organismes génétiquement modifiés* (OGM). Cette nouvelle phase consiste à modifier des organismes par transgénèse, c'est-à-dire l'insertion dans le génome d'un ou de plusieurs nouveaux gènes. On prétend que les nouveaux produits émergeant de cette manière nécessitent moins d'engrais et sont plus résistants à la sécheresse, la chaleur, le gel, les bêtes et les maladies. Les trois quarts du soja, la moitié du coton et un quart du maïs actuellement cultivés dans le monde sont des produits OGM. Bien que la plupart des scientifiques présentent ces produits comme un espoir pour l'humanité, leur innocuité reste à prouver. Il est possible que ces produits OGM dont les effets dans le domaine d'intervention nous sont inconnus soient un des éléments de la guerre déclaré par Satan à l'homme qui a dit quand il fut maudit par Allah :

« Je les égarerai, j'éveillerai des désirs en eux. Il me suffira de leur donner un ordre, et ils fendront les oreilles du bétail, et il me suffira de leur donner un ordre, et ils modifieront l'aspect des créatures d'Allah » [An-Nisâ (Les Femmes), 119].

Fendre les oreilles des bétails peut indiquer la volonté, en cas de copie, de placer un signe distinctif³ suite à une modification

3. Note des traducteurs pour mieux comprendre cette partie du verset:

Ibn Kathir fait dans son tafsir l'exégèse de ce verset: "D'après Qatâda le fait de fendre les oreilles des animaux est comme un signe pour distinguer parmi eux les: Bahira, Sa'iba et Wasila.

Ajoutons que cette explication se rapporte au verset : Allah n'a pas institué la Bahira, la Sa'iba, la Wasila ni le Ham, Mais ceux qui ont mécréu ont inventé ce mensonge contre Allah, et la plupart d'entre eux ne raisonnent pas. - 5:103

Verset dont voici l'explication qui se trouve dans le livre d'Ibn Arabi « Ahkam al Kur'an » :

"Bahira" signifie en langue arabe la chamelle qui a une oreille fendue.

"As Sa'iba" signifie la chamelle laissée en liberté qui n'a aucun Berger.

"Al Wasila" concerne les moutons car les Arabes

de la Création d'Allah U comme ce fut le cas du Mouton Dolly⁴. Il est bien entendu que les aliments ayant subi une intervention des OGM rentrent dans ce cas de la modification génétique de la Création divine. En conclusion, ce sujet se référant à l'alimentation est de nos jours devenu beaucoup plus sensible.

Alors, quels sont les points essentiels sur lesquels celui qui veille méticuleusement à la licéité et la propreté de sa nutrition doit faire attention?

► Le premier point concerne l'approvisionnement. La mesure à prendre sur ce sujet est la licéité. Cette dernière a été déterminée par Allah U :

« Ils t'interrogent à propos de ce qui leur est licite. Dis : Vous sont rendues licites toutes les bonnes choses » [Al-Mâ'ida, 4].

A propos, il est également la parole prophétique est rapportée dans le Hadith suivant :

« Voilà un homme un homme qui, ayant longtemps voyagé, est échevelé et sale et qui lève ses mains vers le ciel et dit : « Ô Seigneur ! Ô Seigneur ! » Alors que sa nourriture est illicite, que sa boisson est illicite, que ces vêtements sont illicites et qu'il s'est nourri par un moyen illicite, alors comment peut-il être exaucé ? » [Mouslim, Zakât, 19].

L'antonyme du licite (*Hâlâl*) est l'illicite (*Haram*). Ces deux sont connus et évidents.

considéraient que la brebis leur appartenait si elle donnait naissance à une femelle en revanche si si elle accouchait d'un mâle elle appartenait à leur idôle.

"Al Hami" signifie chameau étalon qui a assailli dix fois une chamelle qu'il a fécondée à chaque fois. Les Arabes dirent : « Il a protégé son dos » et laissèrent ce chameau en liberté. Il n'est pas monté et n'est pas utilisé pour la fécondation.

4. Dolly est une brebis célèbre pour avoir été le premier mammifère cloné de l'histoire à partir d'un noyau de cellule somatique adulte par l'équipe de Keith Campbell et Ian Wilmut chez PPL Therapeutics, en association avec l'Institut Roslin à Édimbourg en Écosse.

La beauté de la foi du croyant dépend de sa vigilance sur ce qui est douteux et ce qui se trouve entre le licite et l'illicite⁵.

Tout comme l'employeur doit veiller aux droits de ses employés pour que sa subsistance soit licite les employés doivent être stricts dans le respect de leurs horaires de travail et les commerçants dans leurs traitements.

► Le deuxième point concerne la pureté. Le Saint-Coran exprime ce terme par « Tayyib » qui signifie pur. L'alimentation « Tayyib », est à la fois saine, agréable et nutritive mais aussi la cause d'une nutrition du dévoilement de l'univers du cœur. L'antonyme en Arabe de Tayyib (طيب) est Khabaïth (خبث) qui se traduit en Français par « vice, impur etc...

Les aliments purs permettent d'accomplir des actes qui satisfont Allah ﷻ et ceux qui sont impurs entraînent l'individu vers l'accomplissement d'actes prohibés par le Seigneur. L'honneur de l'être humain est lié à la pureté de l'alimentation. L'être humain qui consomme des aliments purs préserve sa dignité et bénéficie donc des rangs promis par Allah ﷻ. Dans le cas contraire, il sera affligé par la turpitude et la dégradation morale.

► Quant au troisième point, celui-ci concerne la dépense en aumône. Le troisième devoir qui nous est imposé après la foi dans l'invisible et la prière est le partage de ce que nous apprécions de la «bouchée» qui consiste notre subsistance. Certains ont plus de subsistance que d'autres et donc il est bon que ceux qui en ont le plus partagent avec ceux qui en ont le moins. La charité doit être effectuée non seulement dans une situation d'abondance, mais aussi, dans la pauvreté. Lors du partage, il ne faut pas trop la morceler, ni la

dispenser irresponsablement. Enfin et c'est un point important pour la validité de nos actes de charité après avoir effectué cette dépense il ne faut pas attendre en retour de remerciement et il ne faut pas non plus rappeler notre générosité à celui qui en est le bénéficiaire. Il faut au contraire remercier notre Seigneur en signe de servitude pour cette grâce qu'Il nous a offert :

« Mangez de ce qu'Allah vous a attribué de licite et d'excellent et rendez Lui grâce pour Ses bienfaits, si c'est bien Lui que vous adorez ! » [An-Nahl (Les Abeilles), 114]

► Le quatrième point consiste au choix des personnes compétentes dans toutes les étapes de l'alimentation débutant par l'approvisionnement et s'achevant dans l'estomac.

Lorsque Khidir ؑ s'abstint de consommer le repas qu'il avait fait préparer pour lui, Abdul Khaliq Ghajadwani ؒ lui avait dit que ce repas était licite. Khidir ؑ lui répondit alors : « Bien sûr qu'il est licite, mais le cuisinier l'a préparé avec colère ». Que ceux qui perçoivent avec difficultés ce détail méditent sur cette question : « Pourquoi les repas des mamans sont-ils les plus délicieux ? » Le repas dépend bien entendu de ses ingrédients et de la façon dont ils sont travaillés. Mais l'intention, l'invocation et l'observation de celui qui achète les ingrédients, qui les cuisinent, les servent ainsi que ceux qui reçoivent le repas participent également à la constitution de ce repas. Par conséquent, ils adhèrent à son destin.

D'ailleurs, le fait que Bahâ'uddin Naqshband ؒ préparait lui-même les repas de ses élèves était sans doute dû à sa miséricorde pétrie par les susmentionnées explications.

► Le cinquième point consiste dans la simplicité. Selon notre mère la Sainte Aïcha ؓ, plusieurs semaines passèrent sans que les gens d'Ahl al-Bayt ne placent leurs casseroles sur le feu pour cuisiner des plats chauds. Cette sainte famille joyeuse ne possédant pas assez de pain d'orge pendant deux jours consécutifs, leur repas était composé de dattes et d'eau. Malgré cela, elle ne put manger à sa faim.

5. À ce sujet on peut rappeler le hadith suivant qui éclaire le sujet: « *Annou'man Ibn Bashir ؓ rapporte: «J'ai entendu le Messager de Dieu ﷺ dire: «Les choses licites sont bien définies et les choses interdites sont bien définies. Entre les deux il y a des choses équivoques que peu de gens connaissent, Celui qui s'est mis à l'abri des choses équivoques a tout fait pour blanchir sa foi et sa réputation et celui qui s'y est laissé tomber est tombé dans les choses interdites...»* (Al Boukhari, 52 Hadith 2051).

Il n'y a pas de doute que personne ne peut rendre illicite ce qu'Allah U a rendu licite. Mais il faut bien comprendre la différence existant entre le fait de manger pour vivre et celui de vivre pour manger. Mener une vie simple est une exigence de la foi. Consommer de délicieux repas ou faire de la nourriture un ordre du jour essentiel de la vie afin de suivre un régime, comme l'exerce de nos jours l'être humain moderne, représente un acte non autorisé. Se contenter du raisonnable, ne pas trop abuser de nourriture et éviter le gaspillage doivent être l'emblème et le slogan du croyant.

Notre comportement doit être celui de notre bien-aimé Prophète ﷺ qui :

➤ lorsqu'il trouvait de quoi consommer, mangeait et remerciait son Seigneur et lorsqu'il ne trouvait rien à manger il patientait et ne se plaignait pas.

➤ Il ne refusait aucune nourriture, mangeait s'il le voulait et la laissait s'il ne l'aimait pas..

➤ Il ne s'adossait jamais lorsqu'il mangeait et recommandait de se laver les mains au début et à la fin du repas.

➤ prononçait toujours la «Basmallah»⁶ au début du repas et mangeait de la main droite⁷ de ce qui était devant lui.

➤ Si le repas était prêt alors que c'était le moment de la prière il retardait la prière et faisait attention à ce que tous eussent mangé ce qui se trouvait devant eux et ne se servissent pas des aliments se trouvant devant les autres.

6. Autrement dit : La Basmala, ce qui signifie « Au Nom d'Allah ». Cette expression, qui doit être fortement prononcée avant chaque acte licite entrepris, signifie qu'on entreprend l'action grâce à la faculté qu'Allah le Tout Clément nous a donnée et vers laquelle Il nous a guidé.

7. Dans l'Islam, lors de la consommation de nourriture et boisson, comme pour tout autre acte de bien, la main droite doit être utilisée. Car il est rapporté dans un des Hadiths du Prophète, que le Satan – maudit soit-il – mange et boit à l'aide de sa main gauche. Pour éviter que nos actes ressemblent à ceux de Satan, il faut se conformer aux recommandations prophétiques.

➤ Il ne soufflait pas sur la nourriture ou la boisson, il ne respirait pas dans le récipient et buvait en trois gorgées.

➤ Il voulait que les assiettes soient finies et ne donnait à personne ce qu'il n'avait pas mangé.

➤ Il n'allait pas aux repas des orgueilleux, ni à ceux où des récipients de luxes étaient utilisés.

➤ Il aimait les repas servis en grande assemblée.

➤ Il sortait de table avant d'être rassasié et implorait Allah Y pour l'hôte du repas.

Alors, nous qui sommes honorés d'être les membres de sa communauté, nous devons essayer d'adopter ce style de vie qui se démarque par sa simplicité et faire l'effort afin que nos bouchées soient licites et propres.

Les bouchées sont très importantes car soit elles subliment l'homme soit elles le tuent.





LA LIMITE DU “HALAL” ET LA PROTECTION CONTRE LE “HARAM”

.....Doç. Dr. Soner Duman.....

L'un des plus importants éléments de l'épreuve terrestre des êtres humains est le « gain licite ». La poursuite de notre existence dans cette vie mondaine dépend du profit et de l'utilisation des bénédictions qu'Allah ﷻ a créées pour nous. Mais cependant, en guise d'épreuve, notre Seigneur a rendu l'utilisation, la consommation et l'acquisition de certaines substances illicite, tandis que d'autres sont licites et autorisées.

Allah ﷻ nous a ordonné de rester éloigner des choses illicites à travers ce verset coranique :

« Mangez de ce qu'Allah vous a accordé de licite et bon, et craignez Allah en qui vous croyez ! » [Al-Ma'îdah (La Table Servie), 88].

Dans un autre verset Allah nous ordonne de ne pas recourir aux moyens entraînant des gains illicites :

« Ne vous spoliez pas les uns les autres par des moyens injustes, n'employez pas la corruption des autorités dans le but de dépouiller sciemment les gens d'une partie de leurs biens en recourant à des procédés illégaux ». [Al-Baqarah, 2 : 188]

Le gain licite ou illicite affecte directement la relation de l'homme avec Allah ﷻ.

Le Prophète ﷺ, en se référant à une personne qui voyage beaucoup et dont les cheveux sont ébouriffés et couverts de poussière, dit :

« S'il lève ses mains vers le ciel et fait cette invocation : Ô Seigneur, Ô Seigneur. Mais cependant, sa consommation alimentaire et sa tenue vestimentaire sont illicites. Comment sa supplication pourrait-elle être acceptée ? »
[Muslim, Zakât, 65].

Les types de gains illicites

Les actes illicites, (Haram), sont les actes qu'Allah ﷻ a strictement interdits.

Pour affirmer qu'une chose est prohibée, il faut s'appuyer sur des preuves évidentes, précises et authentiques présentes dans la religion. C'est pour cela que celui qui renie volontairement une chose que la religion a prohibé ne sera plus considéré comme croyant. Dans nos livres de jurisprudences et de droits musulmans, il est précisé que l'illicite est de divisé en deux catégories.

► La première consiste à ce qui est rendu illicite dès leur origine car c'est mauvais en soi.

A titre d'exemple, tuer une personne, consommer de l'alcool et du porc sont rendus illicites du fait que ce sont des actes mauvais en soi. Cette catégorie d'illicite est appelée Haram « Li Aynihi ou Li Zâtihi », ce qui signifie, illicite en soi ou illicite de par sa nature.

► Quant à la deuxième catégorie elle concerne des agissements qui sont à la base licites, mais que d'autres facteurs rendent illicites.

Ils sont appelés Haram « Li Gayrihi », ce qui signifie qu'il sont rendus illicites par d'autres facteurs, et non pas de par leur nature propre.

Par exemple le Saint-Coran interdit à une personne de faire du commerce à l'heure de la prière du vendredi. L'illicite ici n'est pas dans le commerce en soi, mais plutôt en lien avec le temps dans lequel il se pratique.

Il en est de même pour le pèlerinage ; celui qui porte l'ihrām n'a pas le droit de chasser les animaux terrestres, ni de les consommer. Cet acte illicite n'est pas en relation directe avec la chasse, mais plutôt avec une situation propre à cette tenue vestimentaire.

Après la considération de ces deux catégories distinctes, on peut alors parler de trois types de gains illicites :

1. Les gains obtenus injustement et illicitement sans conventions juridiques

Ces gains sont obtenus à travers différents actes que la religion a directement interdits comme le cambriolage, le banditisme ou l'usurpation.

Celui qui a obtenu un gain à travers ces actes illicites n'a pas tenu compte du consentement de l'autre et il a ainsi violé les droits et biens de la partie adverse.

L'Islam ne s'est pas simplement contenté d'interdire ces actes, mais il a sanctionné lourdement certains d'entre eux. Les sanctions sont fixées de manière explicite par la religion. Quant aux autres actes, leurs sanctions sont déterminées par les pouvoirs publics ou prononcées par le juge.

2. Les gains illicites obtenus à travers une convention juridique

Ces gains illicites, selon leurs préceptes, se divisent en deux catégories : La première concerne une convention entre les parties portant sur un acte ou un bien interdit par l'Islam et la deuxième quand les conditions de la convention portant sur un acte ou un bien licite n'ont pas été correctement respectées.

2.1. Les gains obtenus à la suite d'une convention juridique illicite

Faire un prêt avec intérêt, jouer aux jeux de hasards, vendre des produits illicites tels l'alcool, acquérir des gains à travers la prostitution ou la voyance et autres actes semblables à tout cela représentent un exemple pour cette catégorie. Dans toutes ces situations, bien que le consentement mutuel entre les deux parties soit présent, les gains obtenus à travers cela sont illicites, car ces actes susmentionnés sont illégitimes.

L'Islam considère ces conventions juridiques invalides et qualifie d'illicites les gains obtenus. Ainsi, il expose ceux qui agissent de la sorte à un grand châtement dans l'au-delà.

2.2. Les gains obtenus suite au non-respect des conditions d'une convention juridique licite.

La tricherie dans le commerce, les achats effectués à l'aide de billets falsifiés, le non-respect du droit mérité par les salariés, la trahison d'un dépôt, la violation du droit et des biens d'un orphelin placé sous sa garde, la participation à un héritage déloyal et d'autres situations similaires sont des exemples pour cette catégorie.

L'Islam ordonne de respecter et de protéger les dépôts, de rester fidèle et d'obéir aux conventions juridiques et de se tenir éloigné de toute tricherie et de tout mensonge. Ceux qui ne respectent pas ces conditions auront obtenu des gains illicites et se verront affliger un lourd châtement.

Sur quels points être attentif pour que les gains licites ne deviennent pas illicites ?

Voici donc les points essentiels sur lesquels il faut prêter attention afin que nos gains ne deviennent pas illicites :

1. Avoir une bonne intention :

La motivation d'avoir un gain ou une action ne doit pas être mue par le gaspillage, le luxe, une démonstration au sein de la société ou un amoncellement de biens.

Au contraire, l'homme doit faire des efforts avec une intention conforme pour répondre à ses propres besoins et à ceux des personnes à sa charge pour ne pas dépendre des autres. Il doit aussi accomplir les ordres de l'Islam tels que l'aumône légale, le sacrifice ou le pèlerinage.

2. Avoir une connaissance de la jurisprudence islamique concernant le commerce :

Afin que l'illicite ne s'entremêle à nos gains, il est nécessaire de bien connaître les différents préceptes religieux concernant le commerce et les relations entre l'employeur et l'employé. Car bien que l'intention soit bonne, si la personne ne connaît pas les lignes rouges de la religion ni les différents moyens d'acquisition des gains illicites, elle pourra à tout moment se retrouver dans une situation non conforme, c'est-à-dire dans l'illicite.

C'est pour cela qu'il est du devoir de tout musulman d'obtenir les informations nécessaires afin d'être sensible sur ce sujet et de se préserver de toutes les choses illicites.

3. Respecter les droits des autres:

L'être humain souhaitant avoir son gain doit cependant garder ses distances face au non-respect des droits d'autrui tels que l'usurpation, le vol, la tricherie, les intérêts, la concurrence déloyale, la fraude en ce qui concerne le commerce.

4. Prêter attention au facteur de sécurité :

L'être humain doit s'abstenir de tout préjudice contre soi-même et contre les autres. Car parfois, dans le but d'obtenir beaucoup plus de bénéfices, certaines personnes osent abimer leur corps ou même ceux des employés se trouvant sous leur supervision et prennent des risques qui menacent leur propre sécurité et celle des autres. Tandis que dans l'Islam, il est strictement interdit de se nuire à soi-même et de nuire aux autres. Mais cependant, il est plutôt demandé à la personne de rester à l'écart des facteurs pouvant mettre en danger sa vie ou sa santé ainsi que celle d'autrui.

Par conséquent, les employeurs doivent assurer un environnement sûr et sécurisé tout en éliminant les différents facteurs pouvant menacer la santé et la sécurité des employés.

5. Ne pas perturber ni négliger les actes d'adorations :

La principale raison de l'existence de l'homme sur Terre est d'être le serviteur d'Allah ﷻ. Par conséquent, l'homme à la recherche de son gain, ne doit pas négliger les actes d'adoration, car cette négligence serait en contradiction avec le but principal susmentionné.

De plus, les employeurs doivent établir un environnement de travail dans lequel les employés pourront accomplir les adorations obligatoires en toute tranquillité.



6. Être conscient que les gains proviennent d'Allah U :

La principale cause de la licéité des gains est d'avoir la conscience totale que ces gains ne proviennent pas de la personne lui-même, mais qu'ils sont plutôt une bénédiction d'Allah U.

Se préserver des gains illicites dans le commerce

L'Islam traite des relations entre l'employeur et l'employé sont traitées conformément aux principes de « justice et d'équité ». De plus, des solutions et des dispositions religieuses ont été appliquées qui ne nuisent pas à la paix sociale et veillent aux intérêts des deux parties. Par ailleurs, concernant les relations entre l'employeur et l'employé, certains nombres de responsabilités incombent aux deux parties.

1. Les responsabilités de l'employé (Les droits de l'employeur)

a) Accomplir les tâches demandées

L'employé doit accomplir avec soin et à temps les tâches telles qu'elles sont décrites dans le contrat de travail. Cette situation doit être perçue comme un dépôt. A cet égard, les traditions doivent être prises en considération. L'employé se comportant à l'encontre du contrat de travail, est tenu de réparer les différents dommages subis par l'entreprise.

b) Obligation d'agir conformément aux instructions de l'employeur et au contrat de travail

L'employé doit agir et travailler conformément aux clauses de son contrat de travail. Il doit aussi suivre les ordres légitimes de son employeur. Mais l'employeur ne peut pas diriger le salarié vers un travail plus lourd, fatiguant et requérant plus de temps de travail que celui convenu dans le contrat. L'employé ne doit en aucun cas se conformer aux ordres de son employeur nécessitant une infraction ou un acte illégal tel que la tricherie ou le mensonge.

2. Les responsabilités de l'employeur (Les droits de l'employé)

a) Payer le salaire

Le salaire doit être versé selon la règle précisée dans le contrat, qui est l'obtention d'un bienfait. c'est-à-dire que si les devoirs cités dans le contrat de travail sont accomplis, l'employeur doit verser le salaire convenu. Mais si un autre accord existe, les clauses de cet autre accord doivent être respectées.

b) Des salaires justes et suffisants

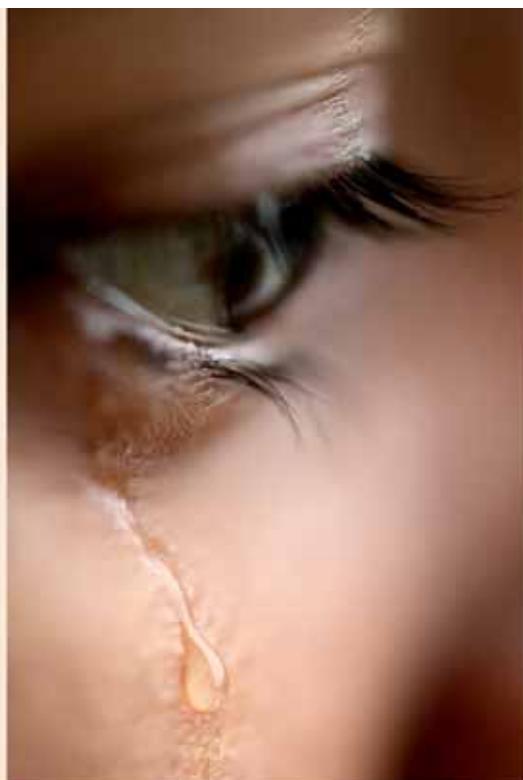
De nombreux facteurs doivent être pris en compte dans la détermination du salaire juste tel l'effort de l'employé, sa capacité, sa connaissance et son expérience ainsi que la durée et le contenu des travaux. Le salaire qui ne répond pas aux besoins obligatoires de l'employé tels que son alimentation, sa tenue vestimentaire et son logement ne peut être perçu comme un salaire juste. L'employé a le droit de demander une revalorisation de son salaire selon la progression de son expérience, de ses compétences et capacités.

c) Conditions de sécurité de travail

Les employeurs ne sont pas autorisés à forcer leurs employés à effectuer des travaux surpassant leurs efforts ainsi que ceux qui ne sont pas adaptés aux critères de l'âge et de l'aptitude physique. Ces deux parties, l'employeur et l'employé, doivent se considérer mutuellement frères et aménager leurs relations selon cette fraternité. Il doit y avoir un équilibre raisonnable entre eux en ce qui concerne les besoins primaires, l'alimentation et la tenue vestimentaire. De plus, les horaires de travail et les conditions ne doivent pas excéder les forces et capacités de l'employé. Si c'est le cas, une aide et un soutien adéquats doivent être fournis.

d) Protection des droits fondamentaux de l'employé

Au sommet de ces droits se trouve le droit à la personnalité. Le statut du salarié ne signifie pas qu'il se situe dans une classe inférieure par rapport à son employeur. Certaines différences telles que la nationalité, la couleur de peau, la langue parlée ou les biens financiers ne doivent pas être des moyens de discrimination en ce qui concerne l'emploi du personnel. L'employeur doit respecter la liberté de foi et de culte de ses employés et doit défendre leurs droits.



UNE BOUCHÉE ILLICITE EMPÊCHE LE VERSEMENT DE LARMES

..... Sâdik Dâna

Abu al-Hassan al-Kharaqani Ç a dit :

« Ne sois pas toujours à la recherche des choses réjouissantes. Cherche parfois des choses qui vont t'attrister pour que tu puisses verser quelques larmes. »

Allah U aime ceux qui versent des larmes. Notamment ceux qui s'engagent dans la discipline de l'éducation du mysticisme islamique, doivent davantage verser des larmes en abondance au début de cette formation. Il y a trente ou quarante années cette situation était présente chez les personnes s'occupant de ce domaine. Mais malheureusement, de nos jours, les gains étant illégitimes, autrement dit douteux, empêchent la perfection et l'évolution du cœur et de l'univers spirituel. La cause de cet empêchement est la consommation du licite et de l'illicite sans faire la moindre distinction entre ces deux en ce qui concerne la nutrition. Cette situation exclut donc le versement des larmes qui lui est demandé. L'objectif à travers cela, c'est de verser ces larmes en méditant sur l'amour, la peur, la grandeur et l'omnipotence d'Allah U.

M. Mustafa Doganay, un des disciples de notre maître Mahmûd Sâmî Ç a dit il y a environ une trentaine d'années:

« Après cet instant, ne vous attendez pas aux miracles, ni aux versements de larmes car tous les aliments et boissons consommés sont douteux ».

Alors, méditons un instant sur l'état actuel des gains.

Cette parole d'un des amis d'Allah U est très célèbre :

« Alimente ton enfant avec des bouchées licites et ne te préoccupe pas du reste ! ».

Tout comportement ne respectant pas les ordres et interdictions d'Allah, autrement dit les recommandations du Coran, sera considéré comme vain et égaré.

Il y a environ une trentaine d'années, à Izmir, M. Mustafa Doğanay s'adressa à moi, pauvre serviteur :

« On dit que des femmes qui ne respectent pas la tenue vestimentaire requise progressent dans leur chemin spirituel. Mais comment des personnes qui ne se conforment pas aux ordres

de notre Seigneur peuvent-elles progresser spirituellement ?

D'ailleurs, l'ascétisme est de trois sortes : l'ascète commun, l'éloignement de toute chose licite et illicite. Comment un serviteur qui ne prête aucune attention sur ce sujet pourrait-il bénéficier de la science des Amis d'Allah ? »

Quant à moi, en guise de réponse, je répliquai en ces termes :

« Voilà un sujet très important. Etant donné que notre maître se trouve dans la pièce à côté, entrez-y tout en lui demandant la permission. Il vous informera sur ce sujet ».

Après une trentaine de minutes, il revint et me dit :

« Un bâtiment ne peut être construit sur une base faible. Les personnes pensant être dans une telle situation, ne peuvent être à l'abri d'être soumis à l'Istidrâj¹ ».

1. Un miracle est un don divin qu'Allah accorde s'il le souhaite.

Quant à la séduction, appelée (Istidrâj), c'est une forme de sorcellerie exercée à l'aide des démons.

Comment ceux qui ne se conforment pas à ces points énumérés pour atteindre la satisfaction divine, autrement dit, le respect des recommandations du Coran, comment peuvent-ils trouver ce qu'ils recherchent ?

Pratiquement tous les Compagnons avaient les yeux larmoyants. Dès qu'ils commettaient une petite erreur, ils la percevaient comme une erreur évidente et grave, et par conséquent, ils demandaient pardon avec tristesse et les yeux larmoyants. Ils étaient éveillés face à la peur et la crainte d'Allah ; et bien qu'ils connussent les différents attributs d'Allah tels que le Clément ou Celui qui couvre les manquements et les faiblesses de Ses serviteurs, on ne pouvait visiblement pas remarquer la moindre négligence de leur part, en dépit même de leur condition de servitude.

Celle-ci est bien entendue illicite et rendue interdite par la religion.



Avec le journaliste d'investigation Can Kemal Özer...

L'INTERVENTION GÉNÉTIQUE EST UN COMBAT CONTRE LA CRÉATION



Can Kemal Özer, né en 1968 dans la province de Konya (Bozkır Armutlu), débuta son métier de journaliste en 1988 dans le journal « Türkiye'de Yarın ». Il a été journaliste, éditeur, consultant en diffusion, gestionnaire d'informations et rédacteur en chef dans diverses organisations médiatiques.

Il a également travaillé comme directeur dans différentes organisations non gouvernementales mais aussi dans des sociétés de recherches informatiques et d'opinion publique et a préparé des programmes radiophoniques.

Il est actuellement rédacteur en chef du magazine hebdomadaire d'actualités « Gerçek Hayat ».

Animé par: Ramazan Maden

• Allah mentionne dans le verset 205 de la Sourate Al Baqarh (La Vache) le fait qu'il existe une volonté de semer le désordre sur Terre et de vouloir détruire les biens ainsi que les générations. A travers ce verset coranique, comment devons-nous évaluer les organismes génétiquement modifiés ? Les OGM sont-ils une nouvelle apparition ?

CAN KEMAL ÖZER : L'OGM signifie changer la nature de tout être vivant dans l'univers, la façon dont il a été créé. Les créatures qui subissent une intervention biologique, ce qui contredit la volonté divine dans sa création, sont définies, selon nous, par une intervention génétique. Plusieurs versets coraniques tels que les 11^{ème}, 12^{ème} et 211^{ème} de la Sourate Al-Baqarah (La Vache), le 119^{ème} verset de la Sourate An-Nisâ (Les Femmes) mentionnent cette problématique. Le terme (حرث) mentionné dans votre question est généralement traduit par une récolte. Cette traduction est juste mais incomplète.

Lorsque nous examinons les anciens livres et les commentaires sur le mot hars, nous remarquons que ce terme possède une relation avec la nature saine de l'homme, à tel point qu'il joue un rôle essentiel dans la reproduction de nombreux êtres vivants, tels que le sperme de l'homme, l'ovule de la femme (à la fois pour les humains et les animaux), le germe de la graine, la graine elle-même et la terre.

Par exemple, les organes reproducteurs des graines que nous appelons les graines hybrides ont été détruits. Par conséquent, les graines que vous en tirez sont stériles. Vous ne pouvez pas replanter. Même les généticiens et agriculteurs musulmans, que nous pouvons appeler Mütedeyyin, ne voient pas l'« hybride » comme une intervention génétique. Cependant, vous stérilisez un être vivant, en supprimez une fonction et en détruisez un de ses éléments. Ensuite, vous ne dites « pas d'intervention génétique ». Ceci est inacceptable. Ceux qui font cela le font par ignorance ou par trahison.

Ils essaient de nous duper en définissant la modification génétique d'une manière différente. Cette définition trompeuse se base sur l'introduction d'un élément externe dans la graine. Tandis que l'intervention génétique implique toute opération exercée sur la façon dont la créature a été créée. Ainsi, celle-ci se conforme parfaitement avec le terme (حرث) mentionné dans le verset coranique. De toute façon, dans le 119^{ème} verset de la sourate An-Nisâ, le Satan – maudit soit-il – s'engage de cette manière suivante :

« Je les égarerai, j'éveillerai des désirs en eux. Il me suffira de leur donner un ordre... ».

De même, dans la sourate Al-Baqarah, ceux qui exercent de telles interventions se définissent par une attitude corrective, tandis que les versets coraniques mentionnent qu'il s'agit plutôt d'une attitude insidieuse. Il est

d'ailleurs très significatif que ceux qui exercent cela de nos jours déclarent constamment qu'il s'agit d'une attitude corrective. D'ailleurs, l'intervention génétique débuta avec Mendel au cours du 19^{ème} siècle. Alors qu'elle évolua rapidement après les années 1930, elle perdit totalement le contrôle dans les années 2000.

• Lors de nos années universitaires, on disait que les OGM étaient un développement important pour vaincre la famine dans le monde. Il est question d'une famine qui ne cesse de s'accroître dans le monde. Selon les statistiques effectuées en 2017 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), environ un milliard de personnes se trouvent sans nourriture. La famine est donc une réalité. Alors quelle est donc la probabilité pour que les OGM résolvent cette problématique ?

C. KEMAL ÖZER : Les données des Nations Unies ne sont pas correctes. Le nombre de personnes qui luttent contre la famine dans le monde est inférieur à 100 millions. Par conséquent, les données de l'ONU sont manipulées. Leur perception de la faim est basée sur des chiffres de satiété d'une personne vivant à New-York. Ainsi, si vous ne consommez pas comme un New-Yorkais, alors vous êtes considéré comme étant touché par la famine. Si vous observez de ce point de vue, alors la terre entière est touchée par cette famine. Tandis que le nombre de personnes obèses et en surpoids



dans le monde dépasse les deux milliards de la population. Prétendre qu'il y a un milliard de personnes se trouvant dans la famine face à deux milliards étant obèses et en surpoids, c'est nous prendre pour des ignorants.

D'autre part, il y a un aussi un intérêt à faire de l'argent sur ce sujet. Les organismes de bienfaisance tels que l'Unesco, exploitent les émotions à ce sujet. L'Angolais, l'Ethiopien, le Nigérien, le Soudanais qui ne possède qu'un plat, en sera rassasié et remerciera. Tandis que le Stambouliote, quant à lui, sera peut-être rassasié s'il en possède cinq à dix. Alors que pour le New-Yorkais, rien ne doit lui manquer, tout doit y être. Bien évidemment, lorsque l'on parle du New-Yorkais, nous ne visons pas les sans-abris vivant dans les rues de New-York, mais plutôt les personnes aisées. La problématique dans le monde n'est pas la famine mais plutôt le partage.

Seuls un à deux millions d'individus parmi la population mondiale détiennent les biens de cette planète. Ils préfèrent exploiter les personnes plutôt que satisfaire leurs besoins. C'est pour cela qu'ils abusent de ce sujet comme une arme contre nous. Si la thèse des OGM qui consiste à vaincre la famine dans le monde était réelle, l'ONU aurait résolu cette problématique dans les années 1960-1970 où le nombre de personnes se trouvant sans nourriture était de 120 millions (selon leurs données), et n'aurait guère attendu que ce problème s'intensifie. Mais cela n'a pas eu lieu.

La véritable question ici est de transférer la propriété de la graine. Plus précisément, lorsqu'on évoque la graine on ne doit pas percevoir uniquement les graines des plantes. A titre d'exemple, c'est plutôt un événement qui consiste à retirer les tâches qui permettent aux êtres vivants de maintenir leurs propres générations et de les laisser à l'initiative et au monopole des autres. Par conséquent, les OGM ne résolvent pas la problématique de la famine. Bien au contraire, ils sont la cause principale de la famine, de l'apparition du problème de propriété et nourrissent les industries

de l'infertilité et des maladies. Ils font de l'humanité un outil de Satan et cause également de nombreux conflits entre les individus.

• Quelles peuvent être les conséquences négatives des OGM sur l'être humain ? Lorsque les OGM sont mentionnés, la première chose qui vient à l'esprit est l'alimentation. Mais peut-on parler des OGM dans d'autres secteurs ?

C. KEMAL ÖZER : Prenons l'exemple d'une vache génétiquement modifiée. Une vache donne généralement 5 litres de lait par jour et a une espérance de vie de 25 à 30 années durant lesquelles elle peut donner naissance jusqu'à 25 veaux.

Une vache exposée aux interventions génétiques, peut donner jusqu'à 20 litres de lait par jour mais vivra seulement 4 à 5 années et donnera naissance pendant cette période au maximum à 2 ou 3 veaux. Etant donné que ces laits traités n'ont pas encore achevé leurs traitements dans les vaisseaux, ils se regroupent d'une manière sanglante dans les mamelles. Le sang est le lieu idéal pour les virus et bactéries. Par conséquent, ce lait traité peut être la cause de plusieurs maladies.

Les mamelles de cette vache deviennent si volumineuses qu'elles débordent de son lieu et rend la bête agitée. Cette dernière ne peut donc pas être conduite au pâturage, pour cause de manque d'énergie lui permettant de se déplacer.

Au lieu de nourrir cette bête normalement on lui fournit des aliments chimiques et synthétiques pendant 15 heures sans escale qui vont éliminer le sentiment de la faim.

Ces aliments soutenus par des produits chimiques fourniront alors de la « viande » et du « lait » que vous allez consommer. Cette situation ne peut être acceptée par une personne intelligente et compatissante. Ceux qui peuvent appliquer un tel comportement ont chassé la miséricorde de leurs cœurs. Malheureusement, de nos jours, cette situation est acceptée par plusieurs Musulmans de l'époque.



Méditez un instant sur cette vache qui n'a aucune liberté sexuelle car elle lui a été retirée par l'application de la technique de la fécondation in vitro¹. Elles ont été industrialisées pour ne produire que du lait. Cette industrialisation s'est intensifiée à un tel point que les vaches ne peuvent plus se reproduire naturellement, ni être conduites au pâturage. Il ne leur est plus possible de profiter du soleil et de l'air et, de plus, la liberté de manger et de boire ce qu'elles désirent leur a été enlevée. Tous ces moyens ne peuvent pas être le fait de personnes ornées de miséricorde. Si la miséricorde n'est pas exposée à ces animaux, le lait, la viande et les œufs qu'ils donneront n'apporteront aucune miséricorde aux consommateurs, mais plutôt des ennuis.

Le domaine où les organismes génétiquement modifiés sont les plus couramment utilisés est l'industrie pharmaceutique et vaccinale.

Ici, une technologie appelée recombinante ADN² est utilisée. Il s'agit d'une technologie qui peut directement interférer avec les cellules. Une technique qui avait été élaborée en 2012 consistait à développer des médicaments dix fois plus fins qu'un cheveu à travers une puce installée en interne possédant des identifiants informatiques (ID) qui permettaient de communiquer avec les stations de base. Cette technique est utilisée depuis 2012

1. Cette une technique de procréation assistée qui consiste à pratiquer une fécondation, c'est-à-dire une rencontre des spermatozoïdes et de l'ovule en laboratoire, in vitro, donc en dehors du corps de la femme.
2. Abréviation de l'acide désoxyribonucléique qui est une macromolécule biologique présente dans toutes les cellules ainsi que chez de nombreux virus.

mais n'est probablement pas appliquée en Turquie. Grâce à cette technologie, vous avez désormais la possibilité de contrôler ces stations de base via les téléphones portables. Ainsi, un échantillon de votre sang est prélevé à distance, vos mouvements ainsi que vos comportements sont suivis et peuvent vous envoyer des

instructions.

Voici donc l'état actuel mais nous ne possédons pas plus d'informations sur son application, est-elle discrète ou non ?

Cependant, dans divers pays du monde, cette technologie est appliquée chez les patients souffrant d'insuffisance organique et cardiaque, chez les diabétiques ainsi que dans les greffes d'organes. Le point atteint actuellement est terrible et même terrifiant. Puisque ces vaccins commencent à être appliqués chez tous les nouveau-nés, les individus se transformeront en un robot, comme vous l'observez actuellement dans les films. Ce jour-là sera alors le Jour Dernier.

• Nous avons actuellement de sérieux problèmes en ce qui concerne les graines. Même les graines stériles ont fait leurs entrées dans les villages. En outre, une nouvelle en fait l'actualité : la semence locale. A quel point est-elle nationale ? Être au niveau local, résout-elle tous les problèmes ?

C. KEMAL ÖZER : Rien ne peut être local et national dans la nature. La nature est congénitale et poursuit sa présence selon la façon dont Allah U l'a créée.

Dès le moment où vous intervenez sur cette nature, alors le localisme et le nationalisme n'ont plus lieu d'être. Peu importe qui produit la graine, ce qui nous intéresse, c'est comment elle a été cultivée ; est-elle naturelle ? Le juif aussi peut en produire, tout comme un athée, un chrétien ou un musulman. Aucune importance. C'est plutôt la nature de la graine qui nous intéresse. Tant que cette nature n'est



pas modifiée, nous consommons celle produite par le chrétien.

De plus, l'humanité n'a pas besoin de produire des graines. Si vous exercez une activité agricole à partir de graines naturelles, chaque produit que vous allez récolter produit déjà sa propre semence. Vous sèmerez à nouveau d'autres graines les plus performantes et qualifiées obtenues lors de la récolte précédente. Pour effectuer ces manipulations il n'y a pas besoin d'industrie, d'entreprises de semence, d'agronomes, de généticiens, et même d'État. Admettons que vous produisiez du persil ; vous réserverez une partie de votre produit pour le semer à nouveau. Ainsi, votre récolte sera prête lors de l'année suivante.

Mais depuis les années 1940, puisque les interventions hybrides et les OGM sont pratiquées en Turquie, pratiquement 90%,

voire plus des semences dans les villages sont devenues désormais hybrides, commerciales et industrielles. Par conséquent, il n'y a plus d'importance à ce que les semences soient importées ou non. Si les graines produites en Turquie et les graines importées ont toutes deux subi une intervention génétique, alors nulle différence à ce qu'elle soit produite à Cologne, à La Mecque ou à Bursa. Notre problématique n'est pas liée à ce que la semence soit locale ou nationale, mais plutôt à ce qu'elle soit volée.

• *Alors cher professeur, quelle est donc notre mission ?*

C. KEMAL ÖZER : La place des graines est la terre. Tout le monde doit semer des graines dans le sol selon la capacité du terrain, si c'est 1 m² alors 1 m², si c'est 100 m², alors 100 m².

Nous devons faire la paix avec la terre et créer des liens avec la terre. Celui qui se tient éloigné de la terre se dirige vers la dépression et devient alors dépendant aux antidépresseurs. Il peut en outre contracter un cancer et finir stérile. Alors, il incombe à tous de semer des graines naturelles. Ce devoir est nécessaire pour sa propre santé, celle de sa progéniture et la préservation du dépôt.

Si nous ne sommes pas en mesure de semer nos vraies graines, alors elles finiront progressivement par s'autodétruire. Peu importe les conditions et les circonstances, elles finiront par disparaître. C'est pour cela que toute personne, peu importe sa tranche d'âge, doit se libérer de ces appartements, autrement dit de ces prisons couvertes de béton, et rejoindre la terre.

Il n'y a pas d'autre solution.

De plus, chacun doit connaître ses qualités et défauts et œuvrer davantage dans le bien.

Nous devons combattre afin de propager les informations et détruire les marais.

La Folie de la Consommation

LE GASPILLAGE

Dans le Saint Coran, le gaspillage est un concept qui signifie repousser la limite du raisonnable et dépasser la modestie, en d'autres termes c'est quitter la voie du milieu.

Le gaspillage se produit généralement dans les domaines de la consommation tels que la nourriture, la boisson et l'habillement. Aujourd'hui, il est également possible d'ajouter des thèmes tels que les loisirs, la santé et l'environnement.

Réduire la consommation à son niveau le plus bas constitue l'avarice qui est considérée comme étant une économie et un gaspillage excessifs.

En fait, le sujet est expliqué comme suit dans les deux versets suivants:

« Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste milieu. » (Al Furqan 25 :67).

« Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné. » (Al Isra, 17 :29).

Gaspiller, c'est dépenser plus que nécessaire sans en être satisfait.

Le Noble Coran contient de nombreux versets qui interdisent aux musulmans, qui sont définis comme une nation qui suit la voie médiane (al-Baqara, 2/143), de quitter l'obéissance et de tomber dans le gaspillage.

En voici deux d'entre eux :

1. **« O enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès. »** (Al Araf, 7 : 31).

2. **C'est Lui qui a créé les jardins, treillagés et non treillagés; ainsi que les palmiers et la culture aux récoltes diverses; [de même que] l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent; et acquittez-en les droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs. »** (Al An'am,6 :141).

Le Saint Coran contient un autre concept proche du fait de gaspiller (وَلَا تَبْذُرْ) ce qui signifie « déverser, dépenser dans un lieu illégitime » et c'est là une autre dimension du gaspillage.

Le fait de piétiner les belles mesures instaurées par notre suprême religion et faire preuve d'excès dans les actes et les comportements est aussi considéré comme faisant partie du gaspillage.

C'est pour cela qu'Allah nous exhorte à faire cette invocation:

« Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements... » (Al Imran, 3:147).



Dimensions relatives aux dégâts causés par le gaspillage

Le gaspillage est une frénésie de consommation, une extravagance. Tout comme la nourriture, la boisson et l'habillement, le gaspillage a atteint des dimensions remarquables dans des domaines tels que le temps, la santé et l'environnement. Le gaspillage cause de nombreux dommages matériels et spirituels tant au niveau individuel qu'au niveau sociétal.

1. Préjudice individuel causé par le gaspillage

Le gaspillage provoque de nombreux dommages matériels, spirituels et psychologiques sur les personnes. Le gaspillage, puisqu'il signifie consommer plus d'un produit ou dépenser plus que nécessaire, bouleverse d'abord les budgets personnels et familiaux. Cependant, ceux qui décrivent l'économie la définissent comme «la science de la satisfaction de besoins illimités à partir de ressources limitées». C'est-à-dire que selon l'économie les besoins sont illimités mais que les ressources sont limitées. De ce fait étant donné que les ressources sont limitées le meilleur moyen de les employer est de limiter les besoins et cela se fait en évitant le gaspillage.

Le gaspillage provoque également des dommages moraux et spirituels dans la vie de l'individu qui ne sont pas moins importants que ses dommages matériels et économiques. Le désir de consommation est un désir inhérent à l'homme. Ce désir amène l'homme à ambitionner de posséder des bienfaits dans ce monde et de courir après eux. La consommation et le gaspillage rendent les gens égoïstes et individualistes. Le gaspillage interdit correspond à l'appropriation et à la consommation individuelle supérieure aux besoins. Mais il n'y a pas de gaspillage dans les dépenses faites au profit d'autrui car en fait selon la notion de "générosité" qui est considérée comme une base morale, alors que la dépense faite pour soi-même est considérée comme étant du gaspillage, les dépenses faites pour autrui quelque puisse être leur importance ne sont pas considérées comme étant du gaspillage.

Le gaspillage stimule l'individualité et les sentiments pragmatiques.

Les gens individualistes et pragmatiques, du fait de leur compréhension de « vivre leur propre vie », sont éloignés de la compréhension du sacrifice ce qui les empêche de donner au nom d'autrui.

Pourtant le fait d'atteindre sans limite tout ce que son âme désire est considéré comme étant un gaspillage. Cela car en fait le Noble Omar   demanda   son fils Abdullah   lorsqu'il le vit manger de la viande:

«Quoi ! tu manges de la viande ?»

Son fils   lui dit: «Oui j'en ai eu envie...»

Omar   attrist  lui dit : «Alors tu c des ainsi   tes envies mais ne sais-tu pas que notre Proph te   a dit :« *C'est gaspiller que de manger tout ce que ton  me d sire ?*» (Ibn Maja, Taam, 51).

Les gaspilleurs sont d pourvus de la capacit  de dompter leur  me ; cela les rend esclaves de leur  me au point qu'ils font de leur  me leur Dieu. En fait le Coran indique : « **Ne vois-tu pas celui qui a fait de sa passion sa divinit ? Est-ce   toi d' tre un garant pour lui?** » (Furqan 25:43).

« **Et quand le malheur touche l'homme, il fait appel   Nous, couch  sur le c t , assis, ou debout. Puis quand Nous le d livrons de son malheur, il s'en va comme s'il ne Nous avait point implor  pour un mal qui l'a touch . C'est ainsi que furent embellies aux outranciers leurs actions.** » (Yunus 10 :12).

Le contentement des bienfaits entraine de nouvelles qu tes et ouvrent la porte   une nouvelle insatiabilit  et diminue le charme des bienfaits. Cela rend l'homme m content des bienfaits de ce monde.

Une consommation exemplaire sans gaspillage rend les bienfaits plus charmants et attrayants aux yeux humains. La valeur des b n dictions diminue aux yeux d'une personne qui mange, porte ou consomme tout ce qu'elle veut chaque jour.

Celui qui, par sa propre volont  ne tombe pas dans le gaspillage et parvient   freiner certains de ses d sirs, est plus heureux car les bienfaits deviennent   ses yeux plus pr cieux.

2. La dimension sociale des m faits du gaspillage

Le gaspillage est une aberration qui concerne autant la soci t  que l'individu, peut- tre m me plus. Au fur et   mesure que les diff rences de classe augmentent, le gaspillage des riches opprime les pauvres et cr e un certain nombre de blessures sociales qui les m neront au gaspillage. Cependant, les gens deviennent respect s et heureux dans la mesure o  ils savent partager. La condition fondamentale de l'amour est le partage et la d votion. C'est faire profiter aux autres des b n dictions que l'on poss de. Le partage n'est pas possible pour ceux qui s'enthousiasment pour le gaspillage.

C'est pour cela que le Noble Proph te   a ordonn  aux gens de ne pas gaspiller en disant comme ce r cit nous l'en-seigne:

D'apr s 'Abdallah Ibn 'Amr   le Pro-ph te  , alors qu'il pas-sait pr s de Sa'd   qui fai-sait les ablutions, lui dit : « *Qu'est-ce que ce gaspillage   Sa'd ?!* ».

Sa'd   a dit : « Y a-t-il du gaspillage dans les ablutions ? »

Le Proph te   dit : « *Oui, m me si tu es au bord d'un fleuve qui coule* ». (Ibn Majah, Tahar, 460).

De nos jours, toutes les sortes de gaspil-lage, des robinets qui restent ouverts et coulent jusqu'aux d chets jet s, sont autant de plaies sociales au point qu'il est dit que la quantit  annuelle de biens et d' nergie est sup rieure   notre d ficit budg taire.

La paix soci tale d pend de deux prin-cipes fondamentaux, l'un mat riel et l'autre spir-ituel. Le mat riel est le pouvoir  conomique, le spirituel est la croyance et la moralit .

La puissance  conomique passe par l' co-nomie, la production et la consommation sans gaspillage. Les soci t s g t es par le gaspillage

Une des raisons qui encourage au gaspillage est l'environnement social et l'interaction des gens qui se fr quentent. De nos jours la publicit  est une raison suppl mentaire. Les «outils» publicitaires, qui r jouissent et plaisent aux yeux ou aux oreilles ou au deux   la fois, sont comme les moteurs de la soci t  et de l' conomie de la consommation et au-del  de leurs m faits   savoir le gaspillage.

ne peuvent pas atteindre la puissance économique nécessaire pour se débarrasser de leur dette qui les asservit à la fois économiquement et culturellement et les rendant dépendants des pays étrangers. Cependant, toutes les sortes d'investissements et de dépenses réalisés au profit de la société ne rentrent pas dans le cadre du gaspillage.

Raisons qui entraînent le gaspillage

Le désir inhérent de consommation est une des principales raisons du gaspillage. Tant que la volonté n'est pas utilisée pour retenir ce désir, ou tant qu'il y a un environnement pour maintenir ce sentiment vivant, les individus tombent dans le gaspillage.

Une des raisons qui encourage au gaspillage est l'environnement social et l'interaction des gens qui se fréquentent. De nos jours la publicité est une raison supplémentaire. Les «outils» publicitaires, qui réjouissent et plaisent aux yeux ou aux oreilles ou au deux à la fois, sont comme les moteurs de la société et de l'économie de la consommation et au-delà de leurs méfaits à savoir le gaspillage.

Voie de protection contre le gaspillage

Pour éviter et prévenir le gaspillage un certain nombre de tâches et responsabilités incombe à l'individu, à la communauté et aux autorités publiques et gouvernementales.

1. Au plan individuel

La première façon de sauver les individus du gaspillage est l'éducation. Tout d'abord, dans la famille, puis à l'école et dans la société. Notre peuple doit être éduqué sur le gaspillage

et être instruit quant aux précautions à prendre pour ne pas s'habituer à trop dépenser et trop consommer.

La méticulosité à montrer concernant l'utilisation des biens ménagers et scolaires et des biens de l'État doit être enseignée, et les adultes doivent être un exemple pour les mineurs.

Toutes sortes de dommages à l'environnement social et physique relèvent également du gaspillage. La conscience que les autres ont autant le droit de vivre aussi bien que nous dans un pays doit être implantée dans les cœurs et les consciences comme une valeur commune. Il ne faut pas oublier qu'il y a des individus qui sont souvent dans le besoin de produits alors qu'ils sont gaspillés et consommés excessivement par d'autres.

2. Au plan communautaire

Apprendre à partager en communauté est le plus important facteur de prévention du gaspillage. Il faut savoir que la consommation n'est pas illimitée et que nous ne pouvons être respectés que si nous respectons les autres.

Il faut écarter de nos esprits l'idée que «les biens de l'État sont illimités comme le sont les océans»

Pour préserver les espaces et potentiels communs utilisés par la société, il faut les utiliser en tant que biens personnels. Pour protéger le potentiel individuel de santé et de loisirs, il faut produire des publications qui sensibilisent la société et instaurent de manière générale l'habitude de lire.

3. Au plan des autorités publiques et des gouvernements



Il n'y a pas de production sans consommation, mais des hommes à propos desquels le devoir de préserver leur situation économique et leur niveau social de la persécution publicitaire incombe à l'État qui doit prendre des mesures pour éviter le gaspillage de temps, de potentiel et de papeterie pour ainsi les sauver du gaspillage et de la passion du luxe.

Le contraire du gaspillage est l'efficacité. Il est principalement du devoir de l'État d'augmenter l'efficacité du travail, de l'industrie et de la production. Nos dirigeants, qui se plaignent parfois de la productivité de nos travailleurs, doivent savoir que le niveau de productivité des travailleurs turcs en Allemagne n'est pas inférieur à celui des travailleurs allemands. Nous avons donc un défaut à tirer de l'efficacité. Il est nécessaire de rechercher et de découvrir. Les ressources naturelles et la protection de l'environnement sont le devoir de l'État autant que des individus.

La beauté naturelle de notre bel Istanbul et du golfe d'Izmit qui a été transformé en mer morte sont les plus vivants exemples de la destruction causée par la main humaine. C'est la preuve démontrant comment la nature et l'environnement ont été gaspillés. En foi de quoi c'est un gaspillage que d'utiliser inutilement et inconsciemment toutes les sortes de ressources et de possibilités.

La manière de s'en débarrasser dépend de la conscience individuelle et intellectuelle, de la sensibilité de l'État et de la coopération entre le peuple et l'État.

Si nous voulons vivre en paix dans notre belle patrie et laisser de bonnes choses aux générations futures, nous devons chercher et trouver des moyens de nous débarrasser de toutes les sortes de déchets en tant qu'État et nation.



Paroles de Sagesse

Extraites du Mathnawi

Mawlana Jalal Eddine Rumi ﷺ
- Qu'Allah Sanctifie son Secret -

Muhammed Roussel

Comment l'ambassadeur de Rûm questionna le Commandeur des croyants (que Dieu soit satisfait de lui !)

L'homme lui dit : « Ô Commandeur des croyants, comment l'esprit est-il descendu sur la terre ? Comment l'oiseau de l'infini est-il entré dans la cage ? »

Il répondit : « Dieu a récité des sortilèges et des incantations sur l'esprit.

Quand II récite Ses sortilèges sur les non-existences qui n'ont ni yeux ni oreilles, elles commencent à s'agiter.

A cause de Ses sortilèges, les non-existences en ce moment entrent en dansant joyeusement dans l'existence.

Lorsque de nouveau II a récité Ses incantations sur les existants, à sa parole les existants sont retournés en toute hâte à la non existence.

Il a parlé à l'oreille de la rose, et la fait rire ; Il a parlé à la pierre et en a fait une cornaline.

« Il a adressé au corps un message, de sorte qu'il est devenu esprit ; Il a parlé au soleil, de sorte qu'il est devenu rayonnant.

De nouveau, Il prononce à l'oreille une parole effrayante, et sur la face du soleil tombent cent éclipses.

Considère ce que l'Orateur a chanté à l'oreille du nuage pour que les larmes coulent de ses yeux.

Considère ce que Dieu a chanté à l'oreille de la terre, de sorte qu'elle est devenue soucieuse et depuis est restée silencieuse.

A celui qui est troublé par la perplexité, Dieu propose à l'oreille un dilemme, afin de pouvoir l'emprisonner dans deux pensées : “ Ferai-je ce qu'il m'a dit, ou le contraire ? ”

Cela provient de Dieu aussi, qu'un côté l'emporte, et c'est ainsi qu'il fait son choix dans cette alternative.

Si tu ne veux pas que ton esprit soit perplexe, ne mets pas de coton dans ton oreille spirituelle, afin de pouvoir comprendre Ses énigmes, afin de pouvoir saisir le signe secret comme le manifeste.

Alors, l'oreille spirituelle devient l'endroit où descend l'inspiration (wahy). Qu'est-ce que wahy ? Une parole cachée à la perception sensorielle.

L'oreille et l'œil spirituels sont autres que cette perception sensorielle, l'oreille de la raison et l'oreille de l'opinion sont privées de cette inspiration.

Le mot Djabr¹ m'a rendu impatient par amour, tandis qu'il a rendu captif du Djabr celui qui n'est pas amoureux.

C'est là l'union avec Dieu, ce n'est pas le fatalisme ; ceci est le rayonnement de la lune, ce n'est pas un nuage.

Et si c'est un fatalisme, ce n'est pas le fatalisme que comprend le vulgaire : ce n'est pas la contrainte exercée par (l'âme) qui ordonne le mal et qui ne voit qu'elle-même.

Ô mon fils, seuls savent ce qu'est le Djabr ceux dans les coeurs desquels Dieu a ouvert la vue spirituelle.

Pour eux, les choses invisibles de l'avenir sont devenues manifestes ; pour eux, le souvenir du passé est devenu néant.

Leur libre arbitre et leur fatalisme sont différents : dans les coquilles d'huîtres, les gouttes de pluie sont des perles.

En dehors de la coquille, c'est une goutte d'eau, petite ou grande ; mais à l'intérieur de l'huître, c'est une perle, petite ou grande.

Ces personnes ont la nature de la glande du daim musqué ; extérieurement, elles sont pareilles à du sang, mais à l'intérieur d'elles-mêmes, il y a le parfum du musc.

Ne dis pas : « Cette substance est extérieurement du sang : comment pourrait-elle devenir un parfum musqué quand elle pénètre dans la glande ? »

Ne dis pas : « Ce cuivre, extérieurement, était méprisable : comment pourrait-il acquérir de la noblesse dans le coeur de l'élixir ? »

En toi, ce libre arbitre et ce Djabr n'étaient qu'une imagination ; mais quand ils pénétrèrent en eux, ce devint la lumière de la Majesté divine.

Quand le pain est enveloppé dans une serviette, c'est une chose inanimée ; mais dans le corps humain, ce devient l'esprit joyeux de la vie.

Il ne devient pas transmué à l'intérieur de la serviette : l'âme (animale) le transmue avec l'eau de Salsabîl.

Ô toi qui lis bien, tel est le pouvoir de l'âme : quel doit donc être le pouvoir de cette Ame de l'âme ?

Le morceau de chair qu'est l'homme, doué d'intelligence et d'âme, fend la montagne, la mer et la mine.

La force de l'âme qui fend la montagne apparaît dans le fait de casser des rochers ; la force de l'Ame de l'âme, dans la lune se fend.

Si le coeur retirait le couvercle de ce qui recèle ce mystère, l'âme se précipiterait vers le plus haut ciel. (Mathnawi Livre 1; 1450 – 1479.)

!

«Cache tes (bonnes) actions non seulement aux yeux des autres, mais aussi à tes propres yeux, afin qu'elles puissent être en sécurité loin du mauvais œil» (Livre 2 ; 1501)

!

Comment le mérite et la sagacité de Luqman devinrent manifestes à ceux qui l'avaient mis à l'épreuve

Lorsqu'un aliment était apporté au maître de Luqmân, il envoyait quelqu'un chez lui Afin que Luqmân puisse y mettre la main et que le maître mange ce qu'il en laissait.

Il mangeait ses restes et était enthousiaste : toute nourriture que Luqmân ne goûtait pas, le maître la jetait ;

Ou, s'il en mangeait, c'était sans coeur et sans appétit : c'est là le signe d'une intimité sans bornes.

On avait apporté un melon en présent. « Allez, dit-il, appelez mon fils, Luqmân. »

Quand il le coupa et lui donna une tranche, Luqmân la mangea comme si c'était du sucre et du miel.

En raison du plaisir avec lequel il l'avait mangée, il lui offrit une seconde tranche, et ainsi jusqu'à la dix-septième tranche.

Une tranche restait. Il dit : « Je vais la manger, pour voir quel doux melon c'est. Luqmân le mange avec un tel plaisir qu'à voir son délice, on a du désir et de l'appétit pour ce morceau. »

Dès qu'il le mangea, par son amertume fut allumé un feu qui lui écorcha la langue et lui brûla le gosier. Il devint hors de lui-même pendant un moment à cause de son amertume ; puis, il dit à Luqmân : « Ô toi, mon âme et mon monde, « Comment as-tu fait de tout ce poison un antidote ? Comment as-tu considéré cette cruauté comme une bienveillance ? Qu'est-ce que cette patience ? Pour quelle raison est ce grand courage ? Ou peut-être que dans ton opinion ta vie est une ennemie ? Pourquoi ne pas avoir habilement présenté une requête, disant : "J'ai une excuse ; attends un moment." »

Luqmân répondit : « De ta main généreuse, j'ai mangé tellement que je suis courbé en deux par la honte. J'avais honte de ne pas manger une seule chose amère de ta main, ô toi qui es doué de connaissance. Puisque toutes les parties de mon être proviennent de ta libéralité et sont plongées dans ton piège et ton leurre, Si je crie et me plains pour une seule chose amère, que la poussière de cent chemins soit répandue sur tous mes membres ! Si le melon jouissait du délice de ta main qui oc-

troie le sucre, comment ce délice pourrait-il laisser quelque amertume à ce melon ? »

Par l'amour, les choses amères deviennent douces ; par l'amour, les morceaux de cuivre deviennent comme l'or ; Par l'amour, la lie devient limpide ; par l'amour, la souffrance devient guérison ;

Par l'amour, le mort est rendu vivant ; par l'amour, le roi est fait esclave. Cet amour, en outre, est le résultat de la connaissance : quelle stupidité s'assit jamais sur un tel trône ?

A quelle occasion une connaissance déficiente donna-t-elle naissance à cet amour ? La connaissance imparfaite donne naissance à l'amour, mais pour ce qui est dépourvu de vie.

Quand il voit dans un être inanimé la couleur de celui qu'il désire, c'est comme s'il entendait la voix du bien-aimé dans un sifflet.

La connaissance imparfaite est incapable de discernement ; inéluçablement, elle prend l'éclair pour le soleil. (Mathnawi Livre 2 ; 1510 – 1536).

Endnotes:

1. Djabr ; contrainte, dans l'acception psychologique, fatalisme ou déterminisme du point de vue philosophique.